

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 154

MONTREAL, LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUILLET 1997

4 CAHIERS - 1.97\$ + TPS + TVQ

LIVRES

Et Dieu inventa...
la balle!,
page D 1



ÉCONOMIE

Vers une zone
de libre-échange
sur Internet, page C 1

POLITIQUE

Stratégie nationale sur
le sida: Rock promet de
tenir promesse, page A 5



LES ARTS

Paul Vanier Beaulieu,
l'homme de toutes
les influences, page B 1

PERSPECTIVES

Histoire de dépassements

C'est décidé: le toit sera fixe et coûtera 37 millions de dollars. Enfin, on espère qu'il coûtera ce qui a été promis. Ou plutôt qu'il ne coûtera pas un sou de plus que ce qui a été promis. Parce qu'à lire l'histoire du stade et de son toit, on se dit: ça ne tient pas de la saga ou du cauchemar mais bien de l'apparence instable, cette histoire.

Tout a commencé, enfin presque, dans un petit port de pêche situé près de Marseille. À Saint-Louis-Port-de-Pêche, c'est le nom du port en question, la toile du stade reposa pendant toutes les années qui suivirent l'imposition d'un moratoire concernant l'installation de cette masse de tissu sur un toit conçu par un architecte rompu aux activités du football européen. Soit dit en passant, le football à l'européenne est un jeu qui se déroule dans un grand rectangle alors que le baseball est un jeu qui se poursuit à l'intérieur d'un losange qui se termine, histoire de compliquer le tout, par un arc de cercle.

Toujours est-il qu'en 1982, le gouvernement de l'époque décide de lever le moratoire. Ce faisant, à Saint-Louis machin truc, ils emballent la toile. On la transporte jusqu'à nos rives. On la déploie. Et on découvre qu'il y a de la bouillabaisse dans les chiffres. Comment cela? Une fois la toile étalée, une fois sa superficie calculée, on a réalisé qu'il manquait 4500 m². De quoi? De tissu.

Évidemment, plutôt que de renvoyer le tout aux cousins de la vieille France en leur signifiant: «Arrêtez de jouer aux marchands de tapis, on veut la toile totale», on a payé. On a casqué. Avec des machines japonaises, on a cousu les pièces manquantes. Coût de l'opération? 270 000 \$. Ajoutons à cela les dépenses afférentes à l'entreposage, soit 456 000 \$, et on dépasse les 800 000 \$. Mettons qu'en dollars constants, les cousins de Saint-Louis ont dû se payer des hectolitres et des hectolitres de Pernod ou de 51. A notre santé? C'est même pas sûr. Passons.

Au milieu des années 80, la firme Socodev, une filiale de Lavalin, obtient le contrat d'installation de la toile rétractable. Coût envisagé? 117 millions. Tout naturellement, le coût envisagé va se transformer en coût dépensé. Il n'y a rien de plus classique. A cause de quoi? Du mât. D'après les journaux de l'époque, son parachèvement a totalisé 20 millions. 20 millions plus les 117 d'en haut, en dollars constants, ça fait plus qu'il n'apparaît de prime abord.

Fait intéressant, lors des travaux effectués sur le mât, de petites flammes sont tombées dans les environs. Et qu'est-ce qu'il y a dans les environs? Une belle et grande piscine avec un beau toit. Bon. Les petites flammes atterrirent sur le toit. Ce dernier flambe. Coût des réparations? 11 millions. En passant, on change les lanternes, comme disent les experts, de la belle et grande piscine, et on présente une facture de six millions. Et hop! Au suivant.

Le suivant est une poutre. Une poutre de poids à tous égards. Son poids physique égalait 55 tonnes. Son poids financier? 20 millions. Car le 13 septembre 1991, la poutre en question est tombée. D'où les 20 millions de ces frais que l'on qualifie de supplémentaires parce qu'ils ne figurent jamais, jamais dans les études qui promettent toujours monts et merveilles à des coûts, c'est juré, qui ne seront pas dépassés. Justement, parlant d'études...

Entre les études de faisabilité, les études d'impacts, les études de rentabilité, c'est fou ce qu'on a étudié depuis une quinzaine d'années. C'est fou également ce qu'on a allongé comme dollars constants pour ces histoires de consultants. Trois millions ici, 250 000 \$ là... La liste est longue, mais on retiendra qu'en 1991, un comité d'experts — évidemment, ils sont tous des experts — avait conclu que la toile posée trois ou quatre ans plus tôt, et seulement trois ou quatre ans, ne tiendrait pas le coup. Piff!

Comme le stade avait été dessiné par l'architecte qui avait notamment dessiné le parc des Princes qui n'est pas un stade de baseball, et comme notre stade n'est pas utilisé par des bonhommes en culottes courtes qui courent après un ballon tout rond, il a fallu effectuer, comme on dit en langue économique, de l'appariement. Or donc, au début des années 90, on a dépensé 13 millions pour rapprocher les gradins de la surface de jeu, ou vice-versa, et 17 millions... 17 millions pour l'installation du panneau d'affichage. A un coût pareil, le panneau, il n'aurait pas été fabriqué à Marseille, par hasard? Parce que 17 millions...

Tant qu'à être à Marseille, restons-y. Car l'histoire du toit du stade, c'est vraiment l'histoire de l'ampoule de six volts qui explique au quidam comment faire le negroni: «Tu mets un tiers de gin, un tiers de Campari, un tiers de Cinzano, un tiers de Picon...» «Dis donc, mais ça fait quatre tiers, ton negroni...» «Oh! là, tu me contraries, parce que si tu commences à te fier aux apparences...»

MÉTÉO

Montréal
Ciel variable.
Dimanche: ciel
variable.
Max: 30 Min: 16

Québec
Ensoleillé avec
passages nuageux.
Max: 27 Min: 13
Détails, page C 8

INDEX

Agenda B 7 Idées A 9
Annonces C 8 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 6
Avis publics... C 9 Les sports... C 10
Bourse C 6 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés... C 8
Éditorial A 8 Politique A 5

Un recul du chômage digne de ce nom

Les gains d'emploi sont essentiellement du temps plein, répartis à la grandeur du pays

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La situation de l'emploi a finalement connu une amélioration digne de ce nom en juin, et ce, tant au Canada qu'au Québec. Ainsi, une création nette d'emplois allant en s'accroissant a conduit à un recul du taux de chômage, de 9,5 à 9,1 % (de 12 à 11,2 % au Québec), à son niveau le plus bas depuis septembre 1995.

Il s'est créé 52 000 emplois au Canada au cours de ce mois, selon la dernière lecture de Statistique Canada, une progression qui a été accompagnée d'une diminution de 57 000 noms dans la liste des personnes à la recherche d'un emploi. L'emploi est en hausse au pays pour un quatrième mois consécutif, ce qui porte le gain depuis février à 207 000. «Il fait également bon voir dans ces données de juin que les gains d'emploi sont essentiellement du temps plein, et qu'ils sont

répartis à la grandeur du pays», a ajouté Lise Bastarache, économiste principale à la Banque Royale.

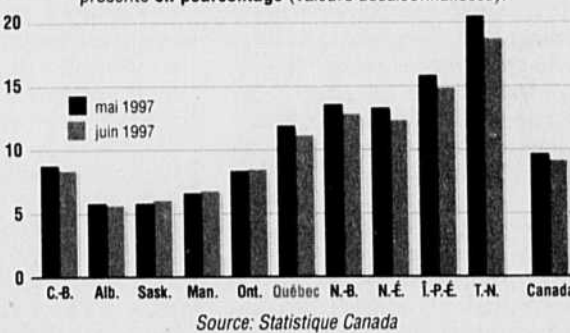
Le nombre de travailleurs à temps plein s'est accru de 94 000 en juin (de 235 000 depuis février), alors que l'emploi à temps partiel reculait de 42 000. Le travail autonome, quant à lui, poursuivait sur sa lancée avec une hausse de 19 000 (+0,8 %). L'agence fédérale de statistiques a souligné que «le nombre de travailleurs autonomes affiche une progression de 12 % depuis août 1996, date à laquelle le rythme de croissance s'est accéléré» dans ce segment.

Quant aux secteurs ayant contribué le plus à la création d'emplois de juin, les industries manufacturières ont tenu le haut du pavé avec un gain net de 52 000, pour atteindre le niveau le plus élevé depuis février 1990. Enfin, le secteur privé a connu une expansion de 76 000 emplois en juin, surpas-

VOIR PAGE A 10: CHÔMAGE

LE CHÔMAGE AU CANADA

Voici l'évolution du taux de chômage dans les provinces canadiennes, présenté en pourcentage (valeurs désaisonnalisées).



Le bilinguisme à l'assaut du réseau de santé

Le feu couve parmi les péquistes de l'Estrie

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Dans la quasi-totalité des établissements de santé et de services sociaux de l'Estrie, la connaissance de l'anglais est une condition incontournable pour obtenir un emploi ou occuper un poste. Et cette tendance vers le bilinguisme institutionnel est en voie de se propager dans plusieurs autres régions.

Des documents préparés par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie et par le Centre universitaire de santé de l'Estrie, il ressort que l'objectif est de favoriser une pratique maximale du bilinguisme, qui est déjà une exigence pour plus de 80 % des postes indispensables à l'efficacité du réseau.

Dans le *Programme régional d'accessibilité des services en langue anglaise* élaboré pour la période 1996-99, on peut notamment lire: «Certains efforts devront être faits pour assurer l'accès à une gamme de services plus complète dans les huit CLSC. Ceux-ci nous assurent de leur collaboration. Exception faite des deux sites du centre-ville du CUSE, tous les centres hospitaliers nous ont affirmé que l'ensemble de leurs services étaient accessibles en langue anglaise.»

Par-delà les objectifs définis par la Régie, les établissements de santé peuvent prendre des initiatives pour éliminer l'unilinguisme français. Ainsi, le conseil d'administration du CLSC Alfred-DesRochers, desservant Magog, vient d'accorder à son directeur général le pouvoir de décider quand et où le bilinguisme est nécessaire. Et toute candidature qui «ne répond pas de façon minimale à cette exigence ne sera pas retenue». Le CLSC du Val-Saint-François monte la barre un peu plus haut en exigeant non seulement la maîtrise de la langue anglaise mais également la connaissance de la culture anglophone.

À la Régie régionale de la santé et des

VOIR PAGE A 10: BILINGUISME

Crues européennes



PETR JOSEK REUTERS

LA POLOGNE, la République tchèque et l'Autriche sont aux prises depuis une semaine avec des inondations catastrophiques. En témoigne ce chien qui se cherchait hier un coin de terre ferme dans la ville de Uherke Hradiste, située dans le sud de la Moravie. La situation semblait vouloir se stabiliser dans la plupart des régions inondées, et le niveau des eaux a commencé à baisser après l'arrêt des précipitations. Depuis le début de la semaine, ces inondations ont fait 55 morts en Europe orientale.

Marleau le sage

En ouverture du Festival d'Avignon, Denis Marleau livre un spectacle à la fois haut en couleur, sobre et exigeant

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À AVIGNON

Un homme s'avance dans le dédale d'une ville rose, il passe sous les ponts, monte les escaliers, longe les allées entre la mosquée, l'église et la synagogue. C'est un homme fatigué. Il pourrait se perdre, mais il suit son chemin. Il porte une valise à la main et une kippa sur la tête. Il s'arrête, il regarde, il parle. Le rythme est donné: les mouvements sont lents et lourds comme ceux d'une symphonie. Tout est réglé comme sur du papier à musique. Les plateaux glissent lentement, portant inexorablement les comédiens vers leur destin et les offrant au public.

Le Québécois Denis Marleau livre dans la cour d'honneur du palais des Papes, en ouverture du Festival d'Avi-

gnon, un spectacle à la fois haut en couleur, sobre et exigeant, *Nathan le Sage*. Une production déroutante, sorte de manifeste humaniste contre tous les dogmatismes religieux. A deux pas de villes dirigées par le Front national, à une époque de renaissance de l'intégrisme, c'est avec un enthousiasme doublé d'une certaine gravité que le public français a reçu ce pavé de quatre heures qui se termine chaque soir à 3h du matin.

Dans une ville de tubulures de métal inventée par le sculpteur Michel Goulet, Nathan rentre de voyage pour découvrir que sa fille adoptive a été sauvée des flammes par un templier, lui-même épargné de la mort par le sultan. En trois heures de développement, on apprend finalement que les juifs ne



Denis Marleau

VOIR PAGE A 10: MARLEAU

■ Lire aussi en page A 4: un festival du film québécois à Paris en novembre

LES ACTUALITÉS

David contre Goliath

Deux ex-fumeuses rimouskoises traîneront les géants des compagnies de tabac devant la Cour du Québec, division des petites créances, une première dans les annales judiciaires au Canada. L'intérêt de cette nouvelle poursuite: on s'y défendra à armes à peu près égales, soit sans avocats, et le jugement sera final et sans appel.

■ Lire notre reportage, page A 2

1982

Un critique a vu dans *L'Écrivain public*, le plus récent roman de Pierre Yergeau, «l'œuvre majeure d'une décennie, peut-être». Ce quatrième livre de Pierre Yergeau a marqué une étape importante dans sa jeune carrière.

Né dans un petit village minier d'Abitibi, Yergeau est aussi l'auteur de *Tu attends la neige*, *Léonard?*, *La Complainte d'Alexis-le-trotteur* et 1999, tous parus à L'Instant même. «Pour écrire, il faut des brisures, des cassures qui nous permettent ensuite de nous distancer de nous-mêmes», confiait-il au *Devoir* en novembre dernier.

PIERRE YERGEAU

À 20 ans, j'habitais Londres et je voulais devenir écrivain. Mes livres ressembleraient à de la musique. A un petit air inconnu et pourtant manifeste. Une ritournelle qui n'aurait pas plus de poids qu'un soir d'ivresse. Trois petites notes impérieuses, dans lesquelles s'accompliraient la disparition des voix, l'évocation des fantômes.

J'avais des amis hindous et pakistanais. Nous saisissons toutes les occasions pour organiser une fête, que ce soit une parodie des cérémonies chrétiennes ou une déformation quelconque d'une réjouissance à la gloire de Krishna. Cela avait peu d'importance. On était là pour convaincre l'autre de sa bonne foi.

Les mets laissaient sur la langue la blondeur du cari, et l'ail empestait notre haleine. Des lagers servies tièdes dans de drôles de coupes orientales. Entre exilés, nous nous entretenions longuement de ce que l'on avait quitté. Certains soirs, je leur traduais des textes que je venais d'écrire.

Mes premiers récits tombaient à plat. Peut-être parce que mes personnages étaient des solitaires. Je décrivais comment je m'enfonçais seul, adolescent, dans la forêt derrière le village minier, pour aboutir dans la schlamm: un vaste tapis gris de déchets morainiques, qui s'étend à perte de vue.

Cette boue s'écoulait le long d'un échafaudage de bois. Un rêve de solitude insupportable! L'assemblage monotone des poutres supportait un ruban concave qui servait de glissoire à la boue rejetée par le moulin, où le minéral extrait de la mine était broyé en une fine poussière. Je tournais en rond sous la lune. Je surveillais les transformations de mon ombre sur la boue séchée qui se crevassait. Cette stérilité, quelque part, m'apaisait.

VOIR PAGE A 10: 1982

LE DEVOIR MONTREAL

Le conflit avec les pompiers

La Ville n'a pas l'intention de régler cette année

En attendant, l'administration n'économise pas un sou, bien au contraire

Rien ne laisse présager un règlement rapide du conflit de travail entre la Ville de Montréal et ses pompiers. Grâce au conflit, la Ville réalise des économies mais celles-ci sont deux fois moins élevées que ce que coûtent les moyens de pression du Syndicat des pompiers aux contribuables.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal n'a pas l'intention de régler le conflit de travail qui l'oppose à ses pompiers d'ici 1998. C'est ce qui découle d'une décision du comité exécutif de réaliser des économies de 2,1 millions en ne déboursant pas pour l'augmentation salariale inscrite au

budget de l'année en cours. Selon les chiffres fournis par la Ville, cette somme de 2,1 millions est l'une des très nombreuses ponctions réalisées parmi les 23 services municipaux compte tenu du plan de rationalisation en cours. En avril dernier, l'administration du maire Pierre Bourque annonçait qu'elle faisait face à un manque à gagner de 34 millions pour 1997.

Jusqu'à présent, l'équilibre budgétaire n'est toujours pas assuré puisqu'il reste 15 millions de compressions à dénicher. D'ici là, les pompiers sont appelés à participer à l'effort de resserrement.

Il semble pourtant qu'ils génèrent davantage de frais supplémentaires que d'économies. En effet, les moyens de pression des pompiers coûtent très cher aux contribuables, soit au moins cinq millions. Mais ce montant pourrait grimper au fil des mois si les pompiers devaient maintenir leur attitude.

En langage syndical, ils refusent de travailler en fonction supérieure. En fait, l'actuelle convention collective des pompiers stipule (article 2.06) que pour chaque groupe de travail, un officier agit comme capitaine. Si ce dernier est absent, un lieutenant agit en fonction supérieure.

Du coup, les quelques capitaines en place doivent effectuer de très nombreuses heures supplémentaires, qui représentent une petite fortune pour le Service de prévention des incendies. Déjà en 1996, ce moyen de pression a coûté 2,35 millions alors qu'un budget de 768 200 \$ était prévu.

Le Vérificateur de la Ville de Montréal souligne d'ailleurs ce problème dans son plus récent rapport annuel. Il y recommande que la Ville règle le plus rapidement possible le conflit, question de limiter les heures supplémentaires. Il suggère également que les négociations résultent en l'abolition du «choix accordé au pompier de ne

pas être tenu d'agir en fonction supérieure afin que le Service soit en mesure d'exercer une meilleure gestion des pompiers».

Ironiquement, dans les compressions comptabilisées par le Service de prévention des incendies, une somme de 127 000 apparaît. Cela correspond à l'économie liée à la fonction supérieure.

Mais il y a plus. Le syndicat des pompiers a mis en place un autre moyen de pression pour bien rendre visible son mécontentement face à son employeur. Les véhicules ont été affublés, au cours des dernières semaines, d'autocollants représentant le maire Bourque en un diable cornu. On peut y lire: «Gestion d'enfer».

Cette semaine, l'administration a entrepris de faire nettoyer les véhicules par une firme externe. La facture qui risque de s'élever à 40 000 \$ sera envoyée aux dirigeants syndicaux qui ont annoncé publiquement leur intention de redécorer les camions de lutte contre les incendies.

Ensemble à la rescousse du bio

600 ménages s'engagent à s'approvisionner auprès de fermes biologiques

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Perdus dans l'anonymat des villes, entourés d'un désert d'asphalte et de béton, certains citadins tentent depuis trois ans de renverser la vapeur de l'urbanisation en resserant leurs liens avec le monde agricole, et préférentiellement avec les fermes biologiques qui respectent l'équilibre des sols.

Le groupe ASEED (Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement) recrute en effet de nouveaux partenaires pour son projet d'agriculture soutenue par la communauté. À travers ce projet, 600 «ménages», soit des couples, des familles ou des célibataires, se sont déjà engagés à consommer la récolte de 17 fermes biologiques québécoises au cours des 20 ou 24 semaines que dure la saison estivale.

Les consommateurs, qui ont versé une avance totalisant la moitié de leur consommation, vont chercher le produit de la récolte à divers points de chute, dont huit à Montréal, les autres étant situés à Laval, Longueuil, Trois-Rivières et Québec. «Le projet vise à rapprocher les milieux agricoles et urbains», explique Geneviève Chagnon. Il vise aussi, à travers l'engagement financier du début de l'entente, à soutenir l'agriculture biologique, qui se fait dans de petites fermes aux récoltes diversifiées. Ces fermes n'utilisent ni pesticides ni intrants chimiques. «Contrairement à la monoculture, comme celle des grands champs de maïs qui épuise les sols, les fermes biologiques ont des cultures diversifiées. Elles produisent entre 25 et 30 légumes, et procèdent à la rotation des cultures», ajoute Mme Chagnon. En vertu de l'entente, il n'y a pas d'échange d'argent entre consommateurs et cultivateurs au point de chute. «Lorsque le fermier arrive de Saint-Chrysostome avec ses 40 paniers, il sait qu'il n'y aura pas de perte. C'est quand il n'y a pas de stabilité dans la consommation qu'il y a des pertes», ajoute Mme Chagnon.

Le partenaire s'«abonne» à une ferme en particulier et doit se soumettre à la production de cette ferme au fil de la saison. La production de chacun varie, certains fermiers produisent de la volaille et de la viande, d'autres ont des ruches et produisent du miel, etc. On demande aux partenaires de faire un investissement en début de saison, ajoute Mme Chagnon, pour éviter l'endet-

tement des petits fermiers, qui doivent autrement contracter un prêt pour financer la main-d'œuvre, les semences et les outils.

En revanche, les consommateurs peuvent consommer des produits biologiques à un prix qui se situe, selon Mme Chagnon, entre celui du gros et celui du détail. Moins cher, en tout cas, que celui qu'on retrouve chez les détaillants de produits naturels montréalais.

Le projet d'agriculture soutenue par la communauté compte aussi un volet social. À la fin de la saison, certains fermiers procèdent à une fête de la récolte, au cours de laquelle les partenaires sont invités à récolter, par exemple, des poireaux et des carottes, avant de participer à un souper communautaire, au cours duquel ils peuvent aussi faire une évaluation de la récolte. Les fermiers peuvent également offrir du covoiturage aux partenaires qui souhaitent les visiter durant la saison pour effectuer un peu de travail manuel. «Il y a des gens qui s'ennuient de la campagne et qui veulent avoir accès à une ferme», raconte Mme Chagnon. Une «part travail» permet également aux personnes à faible revenu d'échanger les produits d'une récolte contre un peu de main-d'œuvre. Dans certains cas, les cultivateurs et les partenaires vont jusqu'à gérer ensemble leur récolte.

L'organisme A SEED organise d'autres activités relatives à la protection de l'environnement. 150 personnes participent par exemple à une randonnée à bicyclette militante en faveur du transport en commun et qui tournera autour du thème des bouleversements climatiques. A SEED participe également à un mouvement pour la distribution de denrées, le café par exemple, produites dans des conditions décentes pour les employés.

Le bonheur



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

IL FAISAIT beau temps pour naviguer sur le fleuve Saint-Laurent, hier, dans le cadre charmant des îles de Boucherville, avant qu'une ondéenne vienne perturber le ciel en début de soirée.

Juillet en fête !

JE TE DONNE MON COEUR

Chaine incluse

Total	
10 pts. VENTE	158 \$
25 pts. VENTE	288 \$
50 pts. VENTE	488 \$
1 carat VENTE	788 \$
2 carat VENTE	1488 \$

LES PERLES... UNE IDÉE DES PLUS CULTIVÉE

Perles Noires de Tahiti également disponibles.

5-5,5 mm 18"	108 \$	Prix courant	225 \$
6-6,5 mm 18"	388 \$	Prix courant	798 \$
7-6,5 mm 18"	348 \$	Prix courant	698 \$
7-6,5 mm 28"	548 \$	Prix courant	1098 \$
7-7,5 mm 18"	648 \$	Prix courant	1298 \$
3-7,5 mm 20"	1288 \$	Prix courant	2600 \$
8-8,9 mm 18"	3900 \$	Prix courant	7800 \$

perles noires de Tahiti

LES DIAMANTS UNE IDÉE BRILLANTE

Alliance à partir de 199 \$
Vaste choix en magasin.

BRACELET TENNIS

Total			
0.50 carat	588 \$	Prix courant	1176 \$
1 carat	1088 \$	Prix courant	2176 \$
2 carats	1988 \$	Prix courant	3976 \$
3 carats	2988 \$	Prix courant	5976 \$
4 carats	3888 \$	Prix courant	7776 \$

BOUCLES D'OREILLES À DIAMANT

SOLAIRE OR 14 CARATS

Total	
5 pts. VENTE	58 \$
10 pts. VENTE	88 \$
25 pts. VENTE	268 \$
40 pts. VENTE	478 \$
50 pts. VENTE	688 \$

1 carat SEULEMENT 688 \$ Prix courant 1 376 \$

Autres choix disponibles

ENSEMBLE POUR TOUJOURS

Jonc anniversaire à diamant sur OR 14 carats

Total	
25 pts. VENTE	288 \$
50 pts. VENTE	588 \$
1 carat VENTE	888 \$

Plus de 200 modèles disponibles

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

JONC ANNIVERSAIRE

à diamants, et saphirs, rubis ou émeraudes sur OR 14 CARATS

Total	
14 carats VENTE	288 \$

chacun

GRAND CHOIX DE PLUMES

Aurom • Cross • Elysée • Mont-Blanc • Parker • Sheaffer • S.T. Dupont • Waterman

LE PARCHEMIN

DEPUIS 1966

Dédié à l'intégrité et au meilleur prix.

Certaines photos sont légèrement agrandies pour montrer le détail.

BOUCLES D'OREILLES ET PENDENTIF À DIAMANTS

3 diamants 298 \$
Total 22 points

Toutes nos montres Seiko en inventaire 35% de réduction

Également dépositaire autorisé des montres de marques Garneau • Lassale • Longines • Michel • Herbelin • Pierre Balmain • Pulsar • Seiko • Simon Chagnon • Tissot • Swatch

SEIKO



NOUVEAUTÉ

TASCHEREAU

400 pages, 21,50 \$

Antonin Dupont/Auteur

Très peu d'études ont été faites de la période pendant laquelle Louis-Alexandre Taschereau a exercé les fonctions de premier ministre du Québec. Exception faite de l'œuvre de Robert Rumilly et de quelques rares monographies, comme l'on pourra le constater à la lecture de la bibliographie, l'histoire du Québec des années 1920 à 1936 n'est pas encore écrite et les chercheurs qui voudront aborder cette époque auront l'occasion d'exercer leur talent et leur patience.

Les seize années pendant lesquelles Louis-Alexandre Taschereau a été chef du parti libéral et premier ministre du Québec ont été particulièrement fécondes en incidents où l'Église et l'État se sont heurtés, parfois légèrement et, en d'autres circonstances, plus violemment.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adr. Internet: http://www.guerin.qc.ca

86753/72

EN BREF 82 000 travailleurs en vacances

(PC) — Quelque 82 000 travailleurs de la construction sont en vacances depuis hier soir, avec en poche plus de 125 millions de dollars, a indiqué hier la Commission de la construction du Québec, précisant que cette somme de paie de vacances était en baisse de 15 millions comparative-ment à l'an dernier. Cette baisse reflète la faible activité économique au sein de la construction en 1996, a expliqué l'organisme, selon lequel les paies de vacances de cet été représentaient 11 % de la masse salariale versée aux travailleurs entre mai et décembre 1996. L'an dernier, seul le Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu une augmentation des activités de construction, à la suite des inondations de juillet.

• LES ACTUALITÉS •

REVUE DE PRESSE

Chrétien est vilipendé pour son attitude erratique

Gilles Lesage
De notre bureau
de Québec

«**C**hrétien devrait parler plus souvent avec son cœur. La candeur lui convient bien.» Telle est la conclusion de l'éditorial d'hier dans *The Globe and Mail* à propos des commentaires du premier ministre en ce qui a trait à l'attitude des États-Unis au sommet de Madrid.

Si sa franchise est félicitée, on le vilipende par ailleurs à propos du développement régional, du Québec, et autres pommes de discorde canadienne.

Quant à la nouvelle ministre de la Justice, Anne McLennan, ses commentaires relatifs au plan B constitutionnel d'Ottawa sont fort bien reçus chez elle, dans l'Ouest, en Alberta plus précisément.

Les propos spontanés de M. Chrétien au sommet de l'OTAN étaient moins sarcastiques, dévastateurs et embarrassants qu'on l'a joyeusement prétendu, attaque l'équipe éditoriale de *The Globe and Mail*. «Le premier ministre a par malchance parlé dans un micro ouvert, mais il ne doit pas s'en sentir coupable. Même s'il était brutalement franc dans son analyse de la politique américaine et des relations Canada-États-Unis, il a dit tout à fait la vérité.»

«Une gaffe, un faux pas, un coup dur aux relations bilatérales? Examinez ce que M. Chrétien a dit, il n'y a rien là qui attaque personnellement le président Clinton.»

The Globe and Mail décortique les propos, les qualifie d'évidences éhontées et conclut. «Aussi, quand M. Chrétien se plaint de l'incapacité de M. Clinton de faire prévaloir ses vues sur l'OTAN ou sur l'Haiti, il fait preuve de la compréhension critique qu'un premier ministre canadien doit avoir de la réalité de Washington.»

Dans *The Gazette*, un columnist canadien établi à Londres donne également raison à M. Chrétien.

«C'était cru, mais c'est la vérité», écrit d'emblée Gwyn Dyer, expliquant que l'expansion de l'OTAN en Europe de l'Est est soumise à des impératifs intérieurs américains.

Dans *The Telegraph Journal*, de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, Giles Gherson opine que les maigres résultats électoraux des libéraux dans les Maritimes obligent M. Chrétien à remettre en cause «le développement régional destructeur». Il note que les transfusions financières, si importantes aient-elles été, n'ont pas donné la prospérité prévue à l'Atlantique.

«Privé d'un important caucus de l'Atlantique qui se préoccupait surtout d'obtenir des transferts fédéraux et des projets d'emplois, M. Chrétien a désormais une chance en or de repenser le développement régional. Ce qui est le plus urgent, c'est d'augmenter sans délai la productivité et de faire les ajustements économiques qui s'imposent, au lieu de créer des emplois artificiels et de soutenir un revenu qui a sapé le progrès économique», conclut Gherson, dont les chroniques sont diffusées par la chaîne Southam.

Mauvaise herbe ou fleur, nos racines sont en pleine croissance, écrit Richard Gwyn. L'épée de Damoclès la plus grave, c'est certes un éventuel référendum sur la souveraineté du Québec. «Mais le temps est peut-être venu d'arrêter de tirer cette mauvaise herbe, ou cette fleur, par ses racines.»

«Notre succès économique dans l'ensemble, accouplé à notre habileté à retenir un sens de cohésion nation-

le, rend de plus en plus décroché et imbécile tout le projet des séparatistes.

Les Québécois ne sont pas fous, ajoute Gwyn, ils veulent respect, reconnaissance, compréhension. Il y a moyen d'y arriver sans briser la cohésion nationale. «La formule, j'en suis convaincu, c'est celle de la société distincte, assortie d'un pacte mettant fin à tout autre référendum pour, disons, deux décennies. Mieux encore, on pourrait ajouter à la Constitution une clause selon laquelle le Canada est «indivisible».

La presse



du Canada

Gwyn souhaite que M. Chrétien ait l'audace d'essayer ce genre de formule ou de laisser la place à quelqu'un d'autre qui en aurait le cran.

A Vancouver, le gourou radiophonique Rafe Mair ne se pose plus ces questions. Dans une chronique au *Financial Post*, il se demande si M. Chrétien a la moindre idée de ce qu'il est en train de faire. Alors que le premier ministre ne peut examiner qu'un problème à la fois et jongle encore avec le concept de société distincte, cette idée est morte et enterrée depuis l'élection du 2 juin. Ne rien dire, ne rien faire, ce n'est pas une option, et les Québécois doivent savoir à quoi s'en tenir s'il y a un autre «neveu».

À cet égard, justement, les propos de la ministre McLennan quant à la nécessité d'un plan B envers le Québec sont fort bien accueillis dans sa province, aussi bien par *The Edmonton Sun* que par *The Calgary Herald*.

L'approche de la nouvelle responsable du dossier constitutionnel s'imposait depuis longtemps, écrit Paul Stanway en éditorial du *Sun*. Il se réjouit de ce que, enfin, le Canada ne se laissera plus intimider par les séparatistes, ainsi que le promet la ministre albertaine à Ottawa. «Nous ne sommes pas convaincus que le gouvernement Chrétien a l'épine dorsale qu'il faut pour cette approche, mais elle fait solidement partie de l'anatomie McLennan. Son refrain brutal peut être une mauvaise nouvelle pour le Bloc, mais c'est une bonne nouvelle pour le Canada. Continuez de le chanter, Anne.»

C'est tout à fait canadien, opine aussi le *Herald*, de chercher à faire la lumière sur l'avenir de la nation. Mme McLennan a bien raison de vouloir éviter à tout prix «la répétition du vague, du flou et de la démagogie qui a marqué et brouillé les campagnes référendaires précédentes».

«C'est le message que McLennan a envoyé aux séparatistes. Il reste à savoir s'ils l'ont bien reçu.»

Toujours dans *The Calgary Herald*, le directeur de la page éditoriale fait ressortir que le Reform n'est ni le modèle ni la genèse du comportement politique de l'Ouest. Cette région veut être incluse, non exclue, écrit Peter Menzies dans une longue analyse. «Les critiques des médias de l'Est ne veulent pas reconnaître que ce ne sont pas les Westerners qui veulent briser le pays. C'est plutôt la distinction du Bloc québécois.»

«L'affrontement entre la démocratie traditionnelle et le populisme est immense, mais ce n'est pas l'enjeu qui garde les Westerners éveillés la nuit, conclut Menzies. Le but principal — parfois mal exprimé —, c'est tout simplement le désir de résoudre de vieux conflits et de débattre de nouvelles idées. Si on peut comprendre cela dans l'Est, on se rendra compte que l'Ouest continue d'offrir ce qu'il a offert durant son histoire et qu'il continuera de mettre de l'avant, quel que soit le véhicule choisi.»

«Ce n'est pas une menace. C'est une promesse.»

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Chicoutimi — Les gouvernements fédéral et provincial investiront au total 413 millions en trois ans pour aider à la reconstruction des zones touchées — principalement au Saguenay — par les pluies diluviennes des 19 et 20 juillet 1996. Ottawa fournit 80 % et Québec 20 % de cette somme qui comprend le programme conjoint de 50 millions, dévoilé en mars, mais qui ne représente qu'une partie des dégâts évalués à 700 millions.

En conférence de presse hier à Chicoutimi, le ministre responsable de la reconstruction des régions sinistrées, Jacques Brassard a tracé un portrait positif des interventions gouvernementales depuis un an. En compagnie de ses collègues de la Sécurité publique et de l'Environnement, Robert Perreault et David Cliche, ainsi qu'en présence du ministre fédéral Martin Cauchon, M. Brassard a rappelé ce qui a été fait, ce qui reste à faire et il a insisté sur les précautions à prendre à l'avenir.

«Il faudra sans doute être plus contraignant à l'égard des municipalités quant à la façon de gérer les zones inondables. Le passé c'est le passé. Pour l'avenir, dans l'ensemble, les municipalités respectent les zones inondables mais il y a une certaine délinquance. Si ça ne se corrige pas, il va falloir envisager des mesures plus contraignantes.»

Bilan de l'aide aux régions sinistrées

Plus de 400 millions en trois ans À l'avenir, les municipalités qui ne respecteront pas les zones inondables pourraient payer

Le ministre Brassard a évoqué le fait que son gouvernement étudie présentement la possibilité de faire assumer de futures indemnités par les municipalités qui «autorisent des constructions et ne respectent pas les règles en vigueur».

Par ailleurs, M. Brassard s'est dit satisfait dans l'ensemble de la rapidité et de la qualité de l'aide apportée aux sinistrés.

«Les municipalités ont appliqué de façon efficace leur plan de mesures d'urgence», dit-il. Sinon, on aurait assisté selon lui à davantage de pertes de vie.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, abondait hier dans ce sens. Il a expliqué que 48 heures après le sinistre, une aide financière d'urgence de Québec avait été versée à 1742 personnes pour un total de 4,3 millions. En tout, c'est 56 millions qu'auront reçus les particuliers et 30 millions les municipalités en mesures d'urgence.

Près de 7000 demandes d'aide ont été reçues au total. Là-dessus, 750 ont fait l'objet d'un refus et il reste encore 650 dossiers à traiter. Selon le ministre Perreault, il s'agit de demandes de moins de 500 \$ et de certains cas litigieux. Parmi eux, un agriculteur saguenéen, Jules Poulin, a fait irruption dans l'autobus où prenait place le ministre Brassard hier pour lui réclamer son dû.

«Pas une cenne depuis un an, a lancé cet homme dont la ferme a coulé

au fond de la Rivière des Ha! Ha! On ne vit pas de l'air du temps.»

«Tu vas l'avoir la semaine prochaine», a répondu le ministre Brassard avant d'expliquer que M. Poulin n'était pas admissible aux premiers programmes mis sur pied parce qu'il ne gagnait pas sa vie avec sa ferme. Il s'agit d'un des cas qui aurait trouvé une réponse favorable avec le récent programme PRET (Programme de reconstruction économique temporaire) où Québec et Ottawa versent 25 millions chacun.

Le secrétaire d'État fédéral responsable du développement régional au Québec, Martin Cauchon, l'a souligné en conférence de presse en ajoutant à plusieurs reprises que les inondations de l'été dernier avaient donné lieu à de belles collaborations entre Ottawa et Québec. «Ce fut une année riche en partenariat et en collaborations de tous genres», a-t-il déclaré.

De son côté, le ministre québécois de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, a indiqué que la reconfiguration du paysage saguenéen nécessiterait encore deux ans de travaux de stabilisation des berges des rivières touchées. Ce programme est doté d'un budget de 31 millions. Du côté des bonnes nouvelles, le ministre a annoncé que le saumon remontait les passes migratoires à nouveau et qu'il espérait voir un jour la pêche aux crevettes dans le fjord en raison de l'accumulation de sédiments qui ont enterré les fonds conta-

minés du Saguenay dans le secteur de Grande Baie.

Par contre, en ce qui concerne les barrages et les recommandations du rapport Nicollet, le ministre Cliche a été moins bavard. Un premier des sept comités de rivière, mis sur pied en février pour faire suite au rapport, a recommandé que le niveau du réservoir Kénogami ne dépasse pas 163,7 m.

Le ministre Brassard a ajouté au sujet des barrages que son gouvernement choisira à l'automne qui, de l'État ou des propriétaires, assumerait la responsabilité des 10 000 ouvrages de retenue d'eau répertoriés par le MEF, dont 2000 sont orphelins.

Tout n'est donc pas rose au Saguenay. Beaucoup de travaux de reconstruction sont toujours en cours, ce qui semble repousser la clientèle touristique habituelle, selon les autorités locales.

Mais dans le paysage désertique, voire martien, on peut voir poindre l'esprit saguenéen dans toute sa vivacité. Inondations pour Ottawa, pluies diluviennes pour Québec, on ne parle plus que de déluge au Saguenay.

Là, un ruisseau de 2 m de profondeur il y a un an a été effacé par un canyon de 20 m. Un pont remplace un dépanneur, un tas de pierre, la Caisse populaire. Mais la salle de quilles du fjord renaît de ses ruines. Le déluge a aussi son centre d'interprétation, ses visites guidées et ses milliers d'anecdotes à raconter.

Nathan le Sage au Québec?

Beaudoin veut amener la pièce à Montréal

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À AVIGNON

La ministre québécoise de la Culture, Louise Beaudoin, ne désespère pas de voir un jour la pièce *Nathan le Sage*, créée jeudi soir en ouverture du Festival d'Avignon, être présentée un jour au Québec. «Ce n'est pas terminé, cette histoire-là! Je ne désespère pas. Il y a eu des discussions avec le Théâtre du Nouveau Monde.» Tout cela pourrait donc aboutir, dit-elle.

La présentation de la pièce, mise en scène par le Québécois Denis Marleau et mettant en vedette Sami Frey entouré d'une distribution franco-québécoise (dont Serge Dupire et Gabriel Gascon), est déjà planifiée dans une douzaine de villes françaises. Elle sera notamment jouée cet automne à Paris, Dijon, Grenoble, Bordeaux et même Genève (en Suisse). Sa venue au Québec exigerait la signature de nouveaux contrats avec les comédiens, sans compter les frais inhérents au déplacement de huit comédiens et d'un gigantesque décor de tubulures de métal.

La ministre a fait cette déclaration à la fin d'un entretien avec son homologue français, Catherine Trautmann, avec qui elle a convenu de la tenue d'un nouveau Festival du film québécois en France. Celui-ci se tiendra à Paris en novembre et représentera la contrepartie française du festival du film français organisé à Québec par UniFrance, en avril. Il est question que le festival se déplace aussi à Lyon et Toulouse. L'an dernier, le Festival du film québécois de Blois avait connu sa dernière édition.

Les deux ministres se sont aussi entendues pour travailler à l'élaboration d'un protocole concernant la diffusion des productions respectives et des coproductions. «Beaucoup sont mal diffusées», dit Louise Beaudoin. Par exemple, la série *Émilie a eu un bon succès sur France 3*. La suite, *Blanche, a été achetée mais n'a jamais été diffusée*. Ce protocole pourrait être signé lors de la visite officielle de Lucien Bouchard en France à l'automne.

Les deux ministres veulent de plus accroître les collaborations dans le domaine du multimédia. «Nous pouvons profiter de l'avance québécoise dans ce domaine», explique Mme Trautmann, que ce soit en ce qui concerne la mise en réseau des bibliothèques ou l'ordinateur à l'école. Louise Beaudoin cite aussi la banque de programmes français en cours de constitution par la chaîne de télévision La Cinquième, qui pourrait facilement s'élargir à la francophonie.

Les deux ministres se sont rencontrées après avoir assisté ensemble, la veille, à la première de *Nathan le Sage* au Festival d'Avignon. Elle n'ont pas caché qu'une certaine «complicité féminine» ne nuisait pas à leur collaboration.



Des sauveteurs prennent soin d'une victime de l'incendie qui a ravagé les 16 étages de l'hôtel Royal Jomtien Resort, dans la ville thaïlandaise de Pattaya.

Au moins 78 morts

Hécatombe dans un hôtel thaïlandais

VIKAS BAJAJ
ASSOCIATED PRESS

Bangkok — Au moins 78 personnes, dont huit ressortissants occidentaux, cinq hommes et trois femmes, ont péri hier dans l'incendie d'un hôtel de Pattaya, une station balnéaire située à 110 km au sud de Bangkok, selon le dernier bilan communiqué par la police.

Le ministre thaïlandais de l'Intérieur Snoh Thienthong, qui s'est rendu sur les lieux, a également fait état de 64 blessés.

Les services de secours ont entamé des recherches dans les débris du Royal Jomtien Resort, un établissement de 16 étages comptant 450 chambres, pour tenter de retrouver d'autres corps. Le bilan des morts risque en effet de s'alourdir, la police ayant précisé que des personnes pourraient encore se trouver à l'intérieur du bâtiment. L'hôtel n'était pas complet du

fait de la saison des moussons en Thaïlande.

Le sinistre s'est déclaré vers 9 h locales lorsqu'un four à gaz a explosé dans un café, situé au rez-de-chaussée de l'établissement. Le feu n'a pu être maîtrisé qu'au bout de huit heures par les sapeurs-pompiers.

De nombreuses personnes ont péri car l'hôtel avait fermé la plupart des portes de sortie prévues en cas d'incendie afin d'empêcher des clients de partir sans avoir payé leur note, a déclaré le ministre de l'Intérieur. Un homme s'est tué en sautant d'une fenêtre située au 10^e étage du bâtiment, pour échapper aux flammes.

Jusqu'à présent, plus de 30 clients de nationalité thaïlandaise qui se trouvaient dans l'établissement ont été identifiés. Onze salariés de l'hôtel ont également péri dans le sinistre. Selon la police, huit ressortissants occidentaux ont aussi été tués. Mais on sait seulement qu'il s'agit de cinq hommes et de trois femmes.

Une erreur de calcul

Sojourner est coincé

Pasadena (AP) — Le robot *Sojourner* était toujours coincé hier sur un rocher de Mars et n'a pas pu être dégagé malgré les efforts répétés des scientifiques de Pasadena. L'équipe responsable de la mission *Pathfinder* est donc privée de précieuses données, en raison d'une erreur de calcul de deux minutes.

C'est en effet à la suite de ce mauvais calcul que le robot chargé d'analyser le sol de la planète rouge a manqué une instruction devant lui permettre d'allumer son récepteur radio pour obtenir des informations qu'il aurait suivies au cours de la nuit de jeudi, a déclaré l'un des responsables de la mission, Brian Muirhead.

«Notre erreur de calcul nous a coûté la soirée entière», a-t-il ajouté. D'après lui, le signal devait être à nouveau renvoyé un peu plus tard dans la journée d'hier et le robot devait poursuivre sa mission sans autres effets néfastes.

L'erreur de calcul a contraint *Sojourner* à l'immobilité pour une seconde journée, l'une des six roues du robot se trouvant partiellement sur un rocher surnommé *Yogi* par les scientifiques. Le robot devait «ausculter» le rocher avec son spectromètre à rayons X alpha proton.

Par ailleurs, les géologues pensent déjà à la prochaine mission. «Il nous faut aller dans des endroits où l'érosion a été active», a déclaré hier au Jet Propulsion Laboratory un géologue, Larry Soderblom.

Pathfinder s'est posée dans la plaine Ares Vallis, un site où des flots torrentiels se sont déversés, déposant des alluvions considérées par un autre géologue comme un «festival de roches».

Soderblom souhaiterait qu'une autre sonde, *Mars Global Surveyor* 98, se rende au nord de cette région, près d'anciens cratères où l'érosion due au vent aurait creusé la surface de la pierre.

doice
UOMO

GRANDE VENTE

30% À 60%

sur toute la marchandise printemps-été

277, av. Laurier O.
5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

doice
DONNA

SOLDE jusqu'à 60%

sur marchandises printemps/été

ROUGE À LEVRES
(exclusif au Québec)

LAUNDRY
SHELLI SEGAL

Sinéquanone
PARIS

VOTRE NOM...
PARIS

277, av. Laurier Ouest • 270-6154
413, St-Jacques Ouest,
Centre de Commerce Mondial • 844-9125

LE DEVOIR

POLITIQUE

Stratégie nationale sur le sida

Rock entend remplir la promesse libérale

La phase trois du programme sera annoncée au plus tard le 1^{er} décembre

Les personnes atteintes du sida et celles qui leur viennent en aide commencent à respirer. Le ministre de la Santé, Allan Rock, leur a fait savoir hier qu'il comptait respecter la promesse électorale des libéraux de renouveler la Stratégie nationale sur le sida.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le nouveau ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, est déterminé à renouveler, comme l'a promis son parti, la Stratégie nationale sur le sida et à le faire avant la fin de l'année en cours.

«Nous allons viser, comme objectif, d'avoir une stratégie en place à l'automne, tard cet automne, certainement avant la fin de l'année», a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre d'une heure

avec les dirigeants de la Société canadienne du sida.

Il a d'ailleurs indiqué au président du conseil de la SCS, Brian Huskins, et à son directeur général, Russell Armstrong, qu'il était d'accord pour conclure la consultation autour de la troisième phase de la stratégie cet automne afin de pouvoir annoncer son plan définitif le 1^{er} décembre prochain, «au plus tard».

Cette prise de position de M. Rock a rassuré les dirigeants de la SCS qui militent depuis des mois pour obtenir un renouvellement de la stratégie, un

programme quinquennal dont la phase deux doit prendre fin le 31 mars 1998.

«Nous avons obtenu [au cours de cette rencontre] ce que nous étions venu chercher. [...] C'est une bonne journée pour les gens porteurs du VIH ou souffrant du sida et ceux qui travaillent auprès d'eux. Nous avons un ministre qui, très tôt dans son mandat, a bien compris cet enjeu, qui a décidé d'en faire une priorité et qui a pris l'engagement très clair de faire avancer les choses», a indiqué M. Armstrong.

Les libéraux s'étaient engagés durant la campagne électorale à renouveler la stratégie pour cinq autres années et à y consacrer les

mêmes sommes qu'auparavant, soit environ 40 millions de dollars par année, mais on était sceptique. On voulait des garanties.

La méfiance était manifeste hier matin après que le sous-ministre adjoint Ian Potter eut lu un message de M. Rock dans lequel il s'engageait à aller de l'avant et disait avoir demandé à ses fonctionnaires de traiter en priorité les dossiers des groupes dont l'arrêt, même temporaire, de financement signifiait la fin de leurs programmes.

«Nous avons dû nous battre avec la bureaucratie, les politiciens, les médias, le public, ce qui, quelques fois, ne nous a pas laissé le

temps de nous battre contre notre maladie. Cela explique notre frustration», a dit avec émotion Brian Huskins, quelques heures avant sa rencontre avec M. Rock.

Les représentants de groupes présents évoquaient l'urgence d'agir et la nécessité de pouvoir commencer dès maintenant la planification de leurs activités pour 1998. Ils s'interrogeaient sur les retards que la consultation pourrait occasionner. Cette dernière ne devrait pas trainer mais s'avère nécessaire, a-t-on expliqué, pour évaluer les priorités de la stratégie à la lumière des nouveaux besoins créés par une augmentation de l'infection au VIH, en particulier chez les femmes, les jeunes, les autochtones et les usagers de drogues intraveineuses.

«On envisage une consultation complète mais on veut aussi assurer une transition en douceur vers la troisième phase de la stratégie afin de ne pas perdre un instant», a indiqué M. Rock aux journalistes.

Selon M. Armstrong, l'engagement du ministre d'agir d'ici le 1^{er} décembre permet de croire que les groupes sauront rapidement à quoi s'en tenir en terme de financement. Il a aussi précisé que M. Rock voulait se pencher sans tarder sur la paralysie de la recherche. Le gouvernement fédéral n'accepte plus depuis maintenant un an de nouveaux projets de recherche réalisés dans le cadre de la stratégie.

Environ 50 000 Canadiens vivent actuellement avec le VIH et le nombre de personnes infectées augmente d'environ 3000 par année.



Allan Rock

Le fédéral n'emprunte plus

Les ressources internes du gouvernement lui suffisent désormais

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral n'a plus besoin de contracter de nouvelles dettes pour financer ses activités. Depuis mai dernier, ses ressources internes lui suffisent, une première depuis 1974.

C'est la conclusion à laquelle en arrivent les économistes de la maison Nesbitt Burns dans un bref rapport publié hier et basé sur les statistiques financières publiées chaque semaine par la Banque du Canada.

Ceci signifie que «le gouvernement fédéral a commencé à se retirer du marché financier en tant qu'emprunteur net», a expliqué l'économiste principal de Nesbitt Burns, David Rosenberg.

En d'autres mots, explique l'économiste Clément Gignac, de la firme Lévesque, Beaubien, Geoffrion, Ottawa a des «besoins financiers nets nuls, c'est-à-dire que sa dette n'augmente plus. Il la renouvelle mais elle ne s'accroît plus».

Si on appliquait les méthodes comptables américaines, on pourrait dire que le gouvernement fédéral est en situation de surplus.

Le ministère des Finances n'a toujours pas publié de chiffres concernant les premiers mois de l'année fiscale en cours mais la dernière édition affichait déjà un déficit, pour l'année 1996-97, bien inférieur aux prédictions contenues dans le dernier budget. On ne parle plus d'un déficit de 19 milliards au 31 mars 1997 mais d'un manque à gagner inférieur à 16 milliards.

Selon Nesbitt Burns, le déficit pour 1997-98 devrait osciller autour de cinq milliards, soit 70 % de moins que les 17 milliards annoncés dans le budget de février. Ottawa a au moins une année d'avance sur ses objectifs, a noté M. Rosenberg. Le ministre Paul Martin prévoyait éliminer ses besoins d'emprunts en 1998-99 mais il y serait déjà arrivé.

Le gouvernement fédéral n'émet donc plus, depuis mai, de nouveaux titres, que ce soit des bons du Trésor, des obligations d'épargne ou des obligations négo-

ciables. Les fonds détenus dans le fonds de pension des fonctionnaires suffisent, entre autres, à combler ses besoins.

Il s'agit d'un signe supplémentaire de la vigueur de l'économie canadienne et d'une bonne nouvelle pour les entreprises, les acheteurs de maison ou les personnes devant emprunter. Les taux d'intérêt peuvent demeurer bas car Ottawa n'a plus à attirer les prêteurs avec une prime de risque supérieure à celle offerte par les Américains.

La croissance économique plus vigoureuse que prévue au cours des quatre derniers mois a favorisé une hausse des revenus du gouvernement. Ce facteur est venu s'ajouter aux compressions de dépenses pour favoriser une réduction accélérée du déficit. Les faibles taux d'intérêt ont aussi permis de réduire les frais de la dette, ce qui n'est pas négligeable pour un pays aussi endetté.

L'élimination des besoins nets d'emprunt du fédéral est «une excellente nouvelle pour l'économie», a ajouté M. Rosenberg, car elle libère des capitaux qui auraient servi autrement à combler son manque à gagner.

«Le secteur privé n'a plus à concurrencer le secteur public pour aller chercher des capitaux au Canada ou à l'étranger, ce qui réduit le coût du capital pour les entreprises et libère des fonds pour investir dans les actions et les autres obligations», a expliqué M. Gignac.

L'impact sur les détenteurs d'obligations gouvernementales, en particulier les gens à revenus fixes comme les rentiers, reste à évaluer car les avis divergent à ce sujet.

Le gouvernement fédéral, lui, peut commencer à penser à ce qu'il fera des prochains surplus, soit rembourser la dette, réduire les impôts ou investir dans les programmes sociaux. Le débat a débuté au cours de la dernière campagne électorale et ira s'accroissant. M. Gignac prévoit un amalgame des trois mais il croit que les contribuables peuvent enfin espérer un allègement réel de leur fardeau fiscal, «un véritable dividende pour les sacrifices faits» et non pas des promesses payées à coups d'emprunts.

Formation de la main-d'œuvre

Le Québec harmonisera ses normes avec celles des États des Grands Lacs

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Érie, Pennsylvanie — Pour assurer aux Québécois de plus vastes perspectives d'emploi, le Québec harmonisera ses normes en matière de formation de la main-d'œuvre avec celles des États américains des Grands Lacs.

Le premier ministre Lucien Bouchard, qui a signé en Pennsylvanie, hier, une entente de coopération à multiples volets, a indiqué que la Société québécoise de développement la main-d'œuvre travaillait déjà sur ce dossier.

«Nous sommes en train de définir des normes qui sont excellentes, nous allons voir comment ça peut s'harmoniser avec celles de partenaires aussi vigoureux, aussi efficaces que ceux qui font marcher l'économie des Grands Lacs.» Huit États

du centre des États-Unis disposent d'un programme appelé Great Lakes Guaranty Certificate, une sorte de norme ISO applicable à la main-d'œuvre.

«L'objectif que nous poursuivons est de nous placer au niveau de ces normes», a-t-il expliqué à la clôture de la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs qui prenait fin hier, à Érie.

La récente entente fédérale-provinciale sur la main-d'œuvre permettrait au Québec d'aller de l'avant. «Aucun problème de ce côté, assure-t-on à la SQDM, on harmonise déjà nos normes avec celles des autres provinces.»

Le Québec doit se mettre à l'heure de l'infiroute et de la globalisation des marchés. Les échanges commerciaux entre le Québec et les huit États des Grands Lacs totalisaient 17,6 milliards US, en 1996. Lucien Bouchard

espère augmenter ce volume en misant sur l'uniformisation des normes de main-d'œuvre, notamment dans les industries de pointe où les «smart jobs» pullulent. «L'économie d'aujourd'hui et de demain, c'est l'économie de l'intelligence, de la main-d'œuvre qualifiée, et le Québec devra en être», a-t-il insisté.

L'économie des Grands Lacs a souffert de la restructuration de l'économie mais s'est relevée remarquablement. Selon Lucien Bouchard, le Québec peut faire pareil s'il parvient à respecter «des normes qui nous placent parmi les meilleurs».

L'entente de coopération signée hier avec la Pennsylvanie porte sur le commerce, la culture, la technologie et l'éducation, des domaines dans lesquels Québec créera «de nouvelles occasions de partenariat».

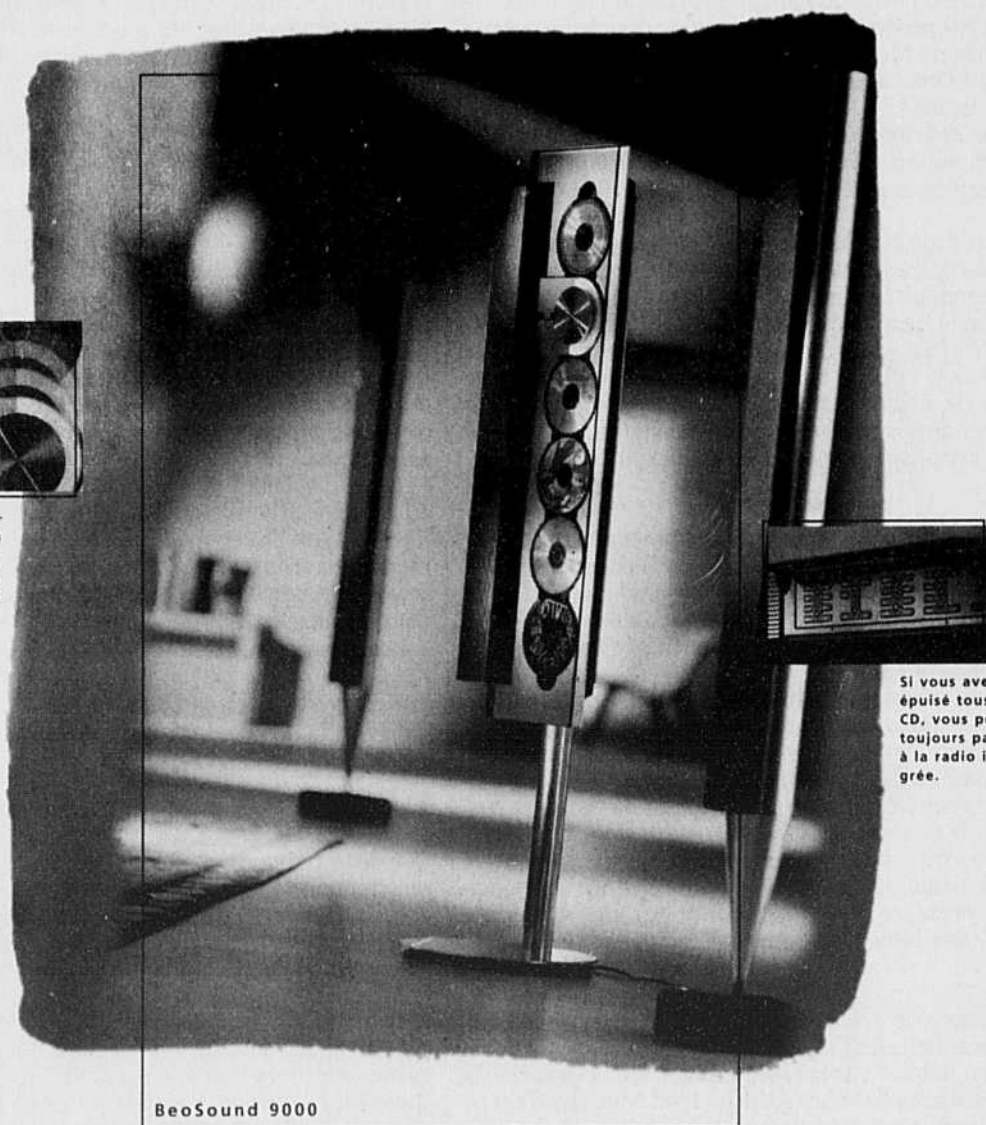
Tout à coup, la musique prend une nouvelle orientation.

dualité. Placez vos six CD préférés, choisissez des pistes sur n'importe lesquels d'entre eux et faites-les jouer dans l'ordre qu'il vous plaît. Ou encore, laissez BeoSound 9000 choisir à sa tête. Et puisqu'on peut y programmer jusqu'à 12 heures de musique d'affilée, vous pourrez donner le ton à vos soirées, de l'apéro au petit-déjeuner. Voyez la musique sous un nouvel angle dès aujourd'hui chez Fillion électronique.

BeoSound 9000 est un système musical qui vous laisse exprimer toute votre indi-



Voyez le robot-lecteur ultra-rapide passer d'une piste à l'autre sans interruption.



BeoSound 9000

Si vous avez épuisé tous vos CD, vous pouvez toujours passer à la radio intégrée.

Bang & Olufsen

5730, rue Sherbrooke Est - 254-6041 - www.fillion.qc.ca

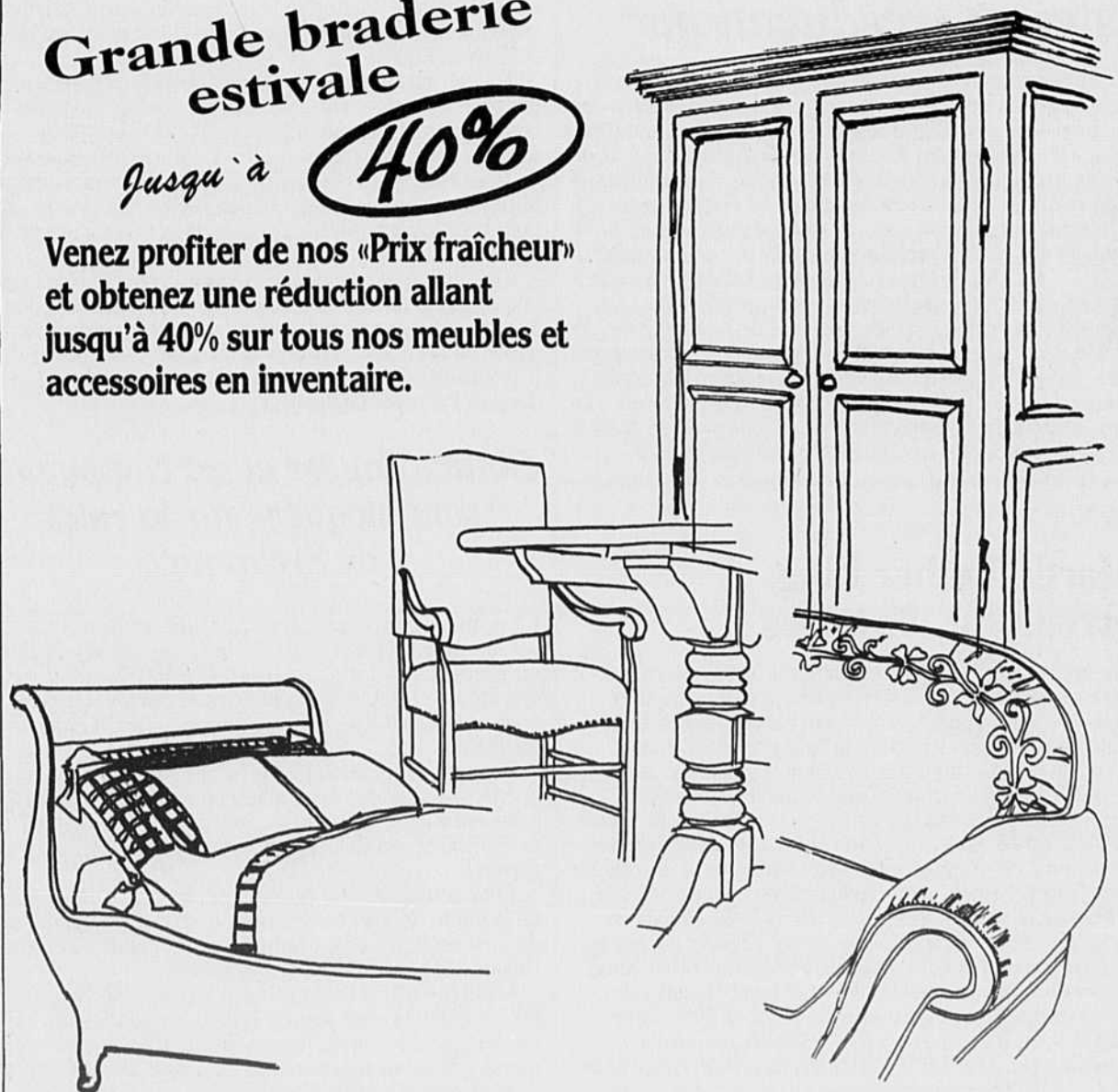
Fillion
électronique

« On connaît la musique. »

Grande braderie estivale

Jusqu'à **40%**

Venez profiter de nos «Prix fraîcheur» et obtenez une réduction allant jusqu'à 40% sur tous nos meubles et accessoires en inventaire.



Patrimoine

Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval, Québec H7T 2P7 (514) 687-6867

• LE DEVOIR •

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

CAMBODGE

Internet et la planète Mars

François Brousseau.

« **N**e touchez pas à Internet! » Avec cette type de « une » nettement éditoriale qui le caractérise souvent, le magazine londonien *The Economist*, la bible hebdomadaire du journalisme libéral, plaide cette semaine pour la liberté d'expression. Dans la foulée du jugement de la Cour suprême des États-Unis, qui mettait à bas, il y a deux semaines, les lois sur l'indécence sur Internet, et d'un rapport de la Maison-Blanche préconisant une réglementation minimaliste du « cyberspace », une réflexion s'impose en effet.

Mais l'approche « libérale » de *The Economist* est plus nuancée que le ton militant de la « une » ne semble l'annoncer. « *La question, écrit l'hebdomadaire, n'est pas de savoir si l'Internet devrait être réglementé, mais comment.* » Deux problèmes se posent. « *D'abord, Internet passe par-dessus toutes les frontières. [...] Si les Australiens ont des règles de moralité différentes des Finlandais, tant pis: ce que vous voyez, c'est ce que vous avez. Deuxièmement, la loi a traditionnellement fait la distinction entre les communications publiques et les communications privées. Vous pouvez dire des choses dans un bar que vous ne pourriez jamais dire à la télévision. Mais l'Internet est un canal à la fois privé — qui sert aux communications entre individus — et public. Comment donc les gouvernements devraient-ils discipliner cet adolescent?* »

Et *The Economist* de plaider, un peu comme avec l'éducation des adolescents, pour une approche minimaliste de l'autorité: faire confiance, prendre le risque de balises légères et souples, utiliser les lois existantes.

« *L'Internet devrait à la longue engendrer une nouvelle approche réglementaire, moins paternaliste et faisant davantage confiance aux marchés, pense, optimiste, The Economist.* Un peu de technologie, diffusée sur un réseau global, pourrait remplacer beaucoup d'intrusion gouvernementale. » Et le magazine de donner en exemple les logiciels « filtres » qui, sur votre ordinateur individuel, peuvent maintenant bloquer certains types de transmissions: « *Les filtres à pornographie ne sont peut-être pas parfaits, mais ils sont néanmoins plus fins que tous les instruments de la censure gouvernementale.* »



du monde

Et de conclure: « *Le 21^e siècle sera peut-être un peu comme le 19^e. Une époque où l'autorité étatique était plus discrète et touchait moins les vies individuelles. [...] En atteignant autant de gens, l'Internet pourrait ironiquement les rendre plus indépendants des gouvernements, en mettant à leur portée toute la technologie dont ils ont besoin.* »

Petite « non-revue de presse... » sur l'incident diplomatique de la semaine. En effet, il est intéressant de noter combien l'irritation causée aux Européens — et, dans une certaine mesure, au reste du monde — par les autorités américaines qui imposent leurs décisions lors de grands sommets internationaux, comme celui de Madrid sur l'élargissement de l'OTAN, est passée totalement inaperçue aux États-Unis.

Jeudi, par exemple, ni le *New York Times* ni le *Boston Globe* n'ont touché un mot de la « gaffe » de Jean Chrétien qui, la veille, avait dit tout haut à son homologue belge Jean-Luc Dehaene ce que beaucoup de gens pensent tout bas, sur l'hégémonie américaine et le caractère ultra-capricieux du processus de prise de décision à Washington. Rien! Des moucheronniers qui débâtèrent ne méritent, semble-t-il, pas une seule ligne...

Octavio Paz, Prix Nobel de littérature et grand essayiste politique, c'est le « vieux sage » par excellence du Mexique. Selon Paz, qui s'exprimait dans *Reforma* dans la foulée des élections législatives et régionales du 6 juillet, cette consultation qui a vu pour la première fois de l'histoire moderne du Mexique le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) perdre la majorité absolue et céder le contrôle de la ville de Mexico à un membre éminent de l'opposition, Cuauhtémoc Cardenas, « *le 6 juillet inaugure peut-être une ère nouvelle [...]. J'insiste sur le mot "peut-être", car l'avenir est par définition imprévisible. Nous avons accompli un pas décisif, mais il nous reste beaucoup de chemin à parcourir et de nombreux problèmes nous attendent.* »

Le vieux sage conclut en mettant en garde Cuauhtémoc Cardenas contre la tentation de développer une attitude trop antagoniste face au pouvoir central. Il semble avoir une véritable hantise du conflit. Une coexistence conflictuelle, écrit Paz, « *aurait des conséquences gravissimes car elle ferait de la capitale du Mexique un facteur d'instabilité politique. Or, nous le savons déjà, l'instabilité a pour corollaire deux dangers très proches l'un de l'autre, qui peuvent ruiner la démocratie: l'anarchie ou la dictature.* »

L'hebdomadaire londonien *New Statesman*, prestigieux journal de la gauche britannique récemment repris par l'ancien directeur de *The Independent*, publiait le 20 juin un article de « une » sur le récent « *Sommet de la Terre bis* », tenu à New York, et qui s'est conclu, de l'avis général, sur un échec retentissant.

Le premier sommet tenu en 1992 à Rio, écrit Jonathan Coe dans le *Statesman*, avait été un événement significatif parce qu'alors « *il y avait un réel sentiment d'urgence devant les problèmes écologiques d'une population croissante.* » Mais le second sommet n'a pas été à la hauteur des attentes suscitées par le premier. C'est pourquoi Coe lance un appel à la société civile, indépendamment des organisations et gouvernements. « *Si les gouvernements font peu, les individus, entrepreneurs, bénévoles, associations, etc., doivent reprendre le flambeau.* » Idéalisme naïf ou voie de l'avenir?

38 milliards de dollars américains: tel serait, selon l'Institut aéronautique de Cologne, en Allemagne, le coût d'une expédition habitée sur la planète Mars, expédition que la technologie actuelle rend déjà tout à fait possible. C'est ce que souligne le gros hebdomadaire *Der Spiegel* — qui détient, avec son million d'exemplaires, un quasi monopole sur la presse magazine « généraliste » en Allemagne — dans un numéro dont la « une » représente un petit bonhomme vert qui accueille, sur fond de paysage rougeâtre, un vaisseau spatial « extramartien ». Le tout coiffé du titre « *Les Terriens arrivent!* »

Le magazine cite un cosmonaute allemand, Ulrich Walter, qui déclare: « *J'irais bien sur Mars, mais seulement à un âge avancé, à cause de l'exposition prolongée aux rayons cosmiques qui causent le cancer.* » Alors, ne vous ruez pas tous sur Mars pour vos vacances. C'est un peu cher du passage, et pour la santé, ce qui est dangereux sur les plages terriennes l'est encore cent fois plus...

Défection dans la camp de Ranariddh

Les Khmers rouges choisissent de demeurer neutres

Des combats ont éclaté hier près des temples d'Angkor, dans le nord-ouest du pays, tandis qu'un semblant de normalité revenait dans la capitale Phnom Penh. Le nouveau régime du « second premier ministre » Hun Sen a accueilli la nouvelle de la suspension de l'aide américaine sur le ton du défi: « *Dans le passé, nous étions aussi soumis à un embargo économique, a déclaré Khieu Khanharith, secrétaire d'État à l'Information. Nous ne mourrons pas et le développement continuera même s'il est lent.* »

ROBIN MCDOWELL
ASSOCIATED PRESS

Phnom Penh — Un proche du prince Norodom Ranariddh a accepté de se rallier hier à Hun Sen, ce qui pourrait changer la donne au Cambodge, alors que les Khmers rouges ont décidé de rester neutres dans le conflit entre les deux co-premiers ministres.

Ton Chhay, un membre du FUNCPEC, le parti du prince Ranariddh, est revenu de Bangkok et a été escorté par la police et des soldats fidèles au second premier ministre Hun Sen jusqu'à Phnom Penh. Considéré comme un candidat à la succession du premier premier ministre, il a promis de convoquer le parlement qui devrait entériner aujourd'hui le coup de force sanglant du week-end dernier.

« *Je suis revenu pour remettre de l'ordre dans la maison et reconstruire mon parti* », a déclaré cet ancien gouverneur de la provin-

ce de Siem Reap (nord-ouest). M. Ton n'a pas dit toutefois s'il accepterait le poste du prince Ranariddh.

Le second premier ministre, Hun Sen, a fait savoir qu'il accepterait de partager sa fonction avec un nouveau membre du FUNCPEC tout en menaçant d'emprisonner le prince Ranariddh pour haute trahison s'il revenait au Cambodge. Cette initiative est perçue comme une manœuvre pour tenter de légitimer son coup de force.

Par ailleurs, plusieurs milliers de Khmers rouges se sont engagés à demeurer neutres dans le conflit qui oppose les partisans des deux premiers ministres rivaux. « *Nous ne prendrons aucun parti* », a déclaré Long Norin, un responsable de la guérilla. Cette annonce est un coup dur pour le prince Ranariddh qui se voit ainsi privé de précieux alliés dans ses efforts pour soutenir une résistance armée contre Hun Sen.

Après être intervenu la veille devant le



CHARLES DHARAPAK ASSOCIATED PRESS

Évacuation sous commandement australien.

Conseil de sécurité de l'ONU, le prince s'est rendu hier à Washington pour y rencontrer des responsables américains, dont le secrétaire d'État adjoint Thomas Pickering.

La vie a commencé à revenir à un semblant de normalité dans la capitale cambod-

gienne avec la réouverture de nombreux commerces fermés depuis lundi par crainte de pillages. Toutefois, l'évacuation aérienne des ressortissants étrangers s'est poursuivie, avec le départ de quelque 500 personnes, dont des Australiens, des Suédois, des Canadiens et des Néo-Zélandais.

Massacres dans l'ex-Zaïre

Un rapport de l'ONU accable le régime de Kabila

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Tous les moyens ont été employés pour tuer des milliers de réfugiés hutus rwandais dans l'ex-Zaïre, déclare un rapport de l'ONU très critique pour le régime du président Laurent-Désiré Kabila, rendu public hier à New York. Les réfugiés ont été massacrés dans les camps, attirés par la ruse en dehors des forêts où ils se cachaient pour être tués ensuite, ou encore volontairement privés d'aide humanitaire ce qui les condamnait à mourir de faim et de maladie, déclare ce rapport intérimaire d'une mission d'enquête de l'ONU récemment rentrée de Kinshasa.

Depuis début avril dernier, « *le nombre d'allégations concernant des massacres ainsi que des sites de fosses communes a quadruplé* », et parmi celles-ci les allégations mettant en cause principalement l'Alliance démocratique de M. Kabila (AFDL) et ses alliés ont presque triplé, indique la mission.

L'ex-armée zaïroise, les miliciens hutus armés qui encadraient les réfugiés, des mercenaires serbes et les forces armées rwandaises et burundaises sont aussi mis en cause dans certains massacres.

La mission d'enquête de l'ONU n'avance pas de bilan précis des victimes, mais cite des informations faisant état de « *plusieurs milliers de personnes tuées* » parmi lesquelles un grand nombre de femmes et d'enfants, et de dizaines de milliers de disparus. « *On n'a aucune nouvelle d'environ 140 000 réfugiés* », observe le rapport qui couvre la période allant de septembre à mai derniers.

La mission d'enquête de l'ONU, qui a été refusée par le régime de M. Kabila et n'a pas pu inspecter de sites de charniers présumés, a basé ses conclusions sur de nombreux témoignages incluant des photos et une vidéo. Son rapport constate que 134 allégations, soit 68 % du total, mettent en

cause principalement l'AFDL et ses alliés, en particulier les Tutsis zaïrois Banyamulenge, et quatre autres, leurs alliés, les forces armées rwandaises et burundaises. L'ex-armée zaïroise (FAZ) est mise en cause dans 33 cas, parfois en complicité avec des mercenaires serbes. Les soldats rwandais hutus complices du génocide de 1994 et les miliciens « *interahamwe* » qui encadraient les réfugiés sont également accusés d'avoir massacré des réfugiés qui voulaient rentrer au Rwanda.

Des témoins ont vu des fosses communes d'où sortaient encore des morceaux de baches distribuées aux réfugiés pour s'abriter de la pluie, et « *de nombreux témoignages font aussi état d'insupportables odeurs de charnier un peu partout dans le Kivu* ». « *Des dizaines de milliers de personnes* » auraient « *disparu involontairement* », poursuit le rapport de l'ONU. Il s'agit notamment de réfugiés « *poussés vers les forêts* », où ils sont « *probablement morts de maladie ou de malnutrition, s'ils n'ont pas été massacrés* ».

Un « *stratagème savamment utilisé* » a été le blocage par les forces de l'AFDL de l'arrivée des secours humanitaires aux réfugiés, qui a entraîné une croissance considérable du taux de mortalité, observe-t-il.

Un autre consistait à annoncer « *l'arrivée* » des organismes humanitaires « *afin que les réfugiés cachés dans la forêt, et qui écoutaient la radio, se rassemblent pour recevoir de l'aide; c'est à ce moment-là qu'ils sont tués ou qu'ils disparaissent définitivement* ». « *Une comparaison a été effectuée entre la balle retirée d'un survivant* », selon le rapport, qui note que cette méthode a été utilisée notamment à Kisuki (27 mars) ou à Matebo.

« *La persistance de graves allégations* » de violations des droits de l'homme et de massacres rend plus que jamais nécessaire « *la réalisation d'enquêtes urgentes, approfondies et indépendantes, cela sur la totalité du territoire de la République démocratique du Congo* », conclut la mission.

Des dizaines
de milliers
de personnes
auraient « disparu
involontairement »

Grogne chez les mobutistes en « rééducation »

REUTER

Kinshasa — Les soldats du dictateur déchu Mobutu Sese Seko menacent de se mutiner dans le camp de rééducation où ils sont enfermés, dans l'Ouest de la République démocratique du Congo, a-t-on appris hier de source proche des services de renseignement.

Leurs conditions de vie déplorables au camp de Kitona, sur la côte atlantique de l'ex-Zaïre, ont fait sensiblement monter la tension. Voici une semaine, un homme qui était officier dans l'armée de Mobutu a été abattu

par des gardiens du camp, alors qu'il se plaignait de la faim et réclamait de la nourriture, dit-on de même source. Cet incident a entraîné une petite émeute. Les gardiens du camp ont reçu des pierres. « *On dit que deux soldats* [de l'ex-armée Mobutu] *ont été tués par les gardiens* », a-t-on indiqué à Reuter.

Les soldats internés sont mal nourris et ne touchent aucun soldat; la diarrhée et d'autres maladies font rage dans le camp de Kitona, situé à l'embouchure du fleuve Congo.

Un ministre a reconnu sous couvert de l'anonymat la gravité de la situation

et ajouté que des mesures avaient été prises pour répondre aux plaintes des internés. « *Le président* [Laurent-Désiré Kabila] *lui-même participe à la recherche d'une solution. De nombreux officiers des anciennes Forces armées zaïroises ont une formation militaire meilleure que celle des officiers de l'Alliance. Nous avons besoin d'eux au sein de l'armée* », ajoute ce ministre.

Selon un gradé de haut rang de l'Alliance, des vivres et des médicaments ont été envoyés mardi à Kitona où la situation est redevenue calme. « *Le gros problème, c'est le nombre. Il n'y a pas les infrastructures suffisantes* ».

E N B R E F

Il ya 50 ans, l'Exodus prenait le large

Toulouse (Reuter) — Plusieurs centaines de personnes ont commémoré hier à Sète (Hérault) le départ, il y a 50 ans, de l'*Exodus*, navire qui devait transporter vers la Palestine des milliers de juifs rescapés des camps de concentration nazis. L'ambassadeur d'Israël en France, Avi Pazner, le président du Conseil régional du Langue-doc-Roussillon, Jacques Blanc, le député-maire PCF de Sète, François Liberti, ont participé notamment à la cérémonie, organisée par le comité « *Exodus 97* » sur le mole Saint-Louis de Sète, face au large. Le maire de Sète et l'ambassadeur israélien ont remercié chacun dans leurs discours la population sèteoise, « *qui a permis de faciliter cet embarquement* ». La Grande-Bretagne, puissance mandataire en Palestine, avait envoyé des navires de sa flotte empêcher l'*Exodus* d'aller jusqu'à la « Terre promise ». L'errance de l'*Exodus*, avec à son bord 4500 juifs, dont beaucoup sortaient des camps de concentration nazis, avait duré des mois et ému le monde entier, peu de temps avant que la communauté internationale ne reconnaisse l'État d'Israël, le 29 novembre 1947. Les passagers avaient refusé de redescendre en France mais avaient finalement été obligés de débarquer en Allemagne, où ils sont restés internés pendant près d'un an.

Martin Luther King: erreur sur les balles

Memphis (AFP) — Plusieurs balles tirées au cours d'expertises balistiques réalisées en laboratoire en mai dernier avec le fusil utilisé par le meurtrier de Martin Luther King ne correspondent pas à la balle retrouvée dans le corps du défenseur des droits civiques assassiné, a déclaré hier le juge d'un tribunal de Memphis (Tennessee, sud). « *Une comparaison a été effectuée entre la balle retirée du corps du Dr King et les douze balles utilisées lors des tests et qui ont pu être analysées de façon adéquate* », a affirmé le juge Joseph Brown. « *Cette comparaison a révélé qu'on ne retrouve pas sur la balle mortelle une marque caractéristique, grossière et unique laissée sur les 12 balles test par le fusil de James Earl Ray* », a-t-il ajouté. Martin Luther King, leader de la communauté noire et ardent défenseur des droits civiques, avait été assassiné le 4 avril 1968. James Earl Ray, un Blanc âgé aujourd'hui de 68 ans, avait été condamné le 10 mars 1969 à 99 ans de prison. Ayant plaidé coupable pour éviter la chaise électrique, il avait été condamné lors d'un procès express de trois heures. Il s'était rétracté trois jours après et clame depuis son innocence. L'homme, qui est actuellement gravement malade, réclame la révision de son procès. Le procureur du Tennessee a considéré hier que le résultat des expertises n'était pas fiable.

Après l'opération de l'OTAN

Les dirigeants serbes de Pale sont aux abois

SRECKO LATAL
ASSOCIATED PRESS

Sarajevo — Au lendemain de la spectaculaire opération menée par l'OTAN pour arrêter deux criminels de guerre recherchés par le Tribunal pénal international (TPI), les Bosno-Serbes ont renforcé les mesures de sécurité autour de leurs principaux dirigeants hier, à commencer par Radovan Karadzic et Ratko Mladic, afin de dissuader l'Alliance de tenter d'autres interpellations.

L'opération commando de jeudi, réalisée par les soldats britanniques de la force multinationale de l'OTAN (SFOR) avec l'appui logistique des troupes américaines, n'a pas été suivie de troubles dans l'entité serbe de Bosnie et dans le reste du pays. « *Nous n'avons pas le moindre incident à signaler, la situation est revenue à la normale* », a précisé Liam McDowall, porte-parole de la police des Nations unies à Sarajevo.

Signe de la pression que comptent imposer les capitales occidentales sur Pale à un an du retrait de leurs troupes, l'opération Tango a finalement permis l'arrestation d'un seul homme, Milan Kovacevic, directeur de l'hôpital de Prijedor, à 190 kilomètres au nord-ouest de Sarajevo. Il a été placé dès jeudi soir en détention à La Haye dans l'attente de son jugement.

Simo Drljaca, ancien chef de la police locale, a quant à lui été tué après avoir ouvert le feu sur les soldats britanniques. Quant aux deux autres hommes interpellés au cours du même coup de filet, ils ont été remis en liberté hier.

Faute de pouvoir être immédiatement identifiés, ces deux derniers — le fils et le beau-frère de Simo Drljaca — ont d'abord été transférés à La Haye en compagnie de Milan Kovacevic. Mais le TPI n'a pas jugé bon de les garder en détention et a autorisé leur rapatriement à Prijedor, a expliqué hier le commandant Chris Riley, porte-parole de l'OTAN à Sarajevo.

Tout en faisant part de leur « *indignation* », les principaux dirigeants bosno-serbes ont affirmé vouloir maintenir un contact avec les responsables de l'OTAN sur place. Dragan Kapetina, vice-ministre de la Défense de l'entité serbe de Bosnie, a néanmoins affirmé que le dispositif de sécurité serait renforcé en « *République serbe* » (de Bosnie, RS), pour prévenir une éventuelle répétition de ce coup de force international.

Chef politique bosno-serbe durant la guerre et principale cible de la justice internationale, avec le général Ratko Mladic, Radovan Karadzic est déjà protégé par deux brigades des « *forces spéciales* » serbes, soit 500 hommes qui patrouillent en permanence le secteur de son lieu de résidence à Pale près de Sarajevo.

Bianca Jagger et ses compagnes sont bloquées sur la route de Srebrenica

Sapna — Deux bus transportant une centaine de femmes originaires de Srebrenica, qui se rendaient en pèlerinage dans l'ancienne enclave musulmane, ont été arrêtés hier à Sapna (est de la Bosnie), par le contingent russe de la SFOR, a rapporté un journaliste de l'AFP.

Les femmes, accompagnées par Bianca Jagger, l'épouse du chanteur des Rolling Stones Mick Jagger, s'apprêtaient à aller déposer des fleurs sur le site du charnier de Dulici, en Republika Srpska (RS, entité des Serbes de Bosnie).

Elles voulaient ainsi célébrer le deuxième anniversaire de la chute de Srebrenica, ancienne enclave musulmane de l'est de la Bosnie, tombée aux mains des Serbes de Bosnie le 11 juillet 1995.

Mais les militaires de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) ont bloqué le passage de ces bus à Sapna, une localité située dans la Fédération croato-musulmane. « *Nous ne vous arrêtons pas, nous vous recommandons de ne pas y aller. Nous ne pouvons pas garantir votre sécurité* », a expliqué un responsable de la Force de police des Nations unies (IPTF), Chris Bothe.

« *Nous voulons seulement déposer des fleurs, ils ne nous autorisent même pas cela, c'est une honte* », a déclaré l'une des femmes, Nezira Malkic, 38 ans.

Agence France-Presse

• LE DEVOIR •

LE MONDE

«La Russie est un nouvel État»

Moscou veut «convaincre»
les pays baltes de ne pas
adhérer à l'OTAN

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — La Russie va entamer un travail d'explication auprès de ses voisins, et notamment auprès des pays baltes, pour les «convaincre» de ne pas adhérer à l'OTAN, a indiqué vendredi le vice-premier ministre russe Valéri Sérov.

«La confiance, la transparence de notre politique intérieure et extérieure doit convaincre nos voisins que la Russie n'est plus un ennemi et qu'on peut coexister tout à fait tranquillement avec elle», a déclaré M. Sérov lors d'une conférence de presse.

M. Sérov, qui conduisait la délégation russe au sommet de l'OTAN de Madrid cette semaine, a estimé que le souhait de nombreux pays d'Europe de l'Est d'adhérer à l'Alliance atlantique «était pour beaucoup lié à l'ancienne image de la Russie». «La Russie est aujourd'hui un nouvel État, qui s'est réformé politiquement et qui n'essaie pas d'assouvir sur qui que ce soit ses tentations impérialistes», a ajouté le responsable russe.

La Russie n'entend mener aucune politique discriminatoire à l'encontre

des pays candidats à l'adhésion à l'OTAN, ni tenter de former «un contrebloc [face à l'Alliance], ce qui serait contreproductif», a ajouté M. Sérov.

Le vice-premier ministre russe a également choisi un ton beaucoup plus modéré que celui adopté habituellement par les responsables russes pour évoquer le désir d'adhésion à l'OTAN des trois républiques baltes (Lituanie, Lettonie et Estonie).

Candidatures officielles

Ces trois pays sont les seules anciennes républiques soviétiques à être aujourd'hui officiellement candidates à l'adhésion de l'OTAN, l'Ukraine ayant pour sa part mentionné cette hypothèse comme un objectif à terme.

«La Russie doit prendre les mesures adéquates pour créer un système de confiance et de garantie de sécurité pour les pays baltes, afin que l'OTAN ne s'élargisse pas à ces pays», a-t-il déclaré.

M. Sérov n'a pas repris à son compte la position russe traditionnelle, selon laquelle toute adhésion d'une ancienne république soviétique à l'OTAN serait «inacceptable» pour Moscou et entraînerait une révision

de l'ensemble des relations entre la Russie et l'Alliance atlantique.

Valéri Sérov avait été désigné par Boris Eltsine pour représenter la Russie au sommet de l'OTAN, après que le président russe Boris Eltsine eut décliné une invitation à se rendre lui-même dans la capitale espagnole. M. Sérov n'est cependant pas chargé des relations avec l'OTAN, mais avec les pays de la Communauté des États indépendants (CEI), qui rassemble les anciennes républiques soviétiques moins les trois républiques baltes).

S'exprimant avant les déclarations de M. Sérov, le président lituanien Algirdas Brazauskas a jugé «incompréhensible et étrange» la proposition de la Russie à vouloir dicter sa loi aux pays baltes. Moscou «devrait se souvenir que l'URSS a cessé depuis longtemps d'exister», a ajouté le président lituanien, cité par l'agence Interfax.

M. Brazauskas a répété la position officielle de son pays, qui estime «n'avoir jamais fait partie de l'Union soviétique, mais avoir été occupé et annexé» par cette dernière depuis la seconde guerre mondiale et jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991.

EN BREF

Clinton salue
la Roumanie libre

Bucarest — Bill Clinton s'est déclaré hier à Bucarest «honorer d'être le premier président américain à venir en Roumanie libre». Dans un toast prononcé lors d'un déjeuner-buffet, au Palais présidentiel, en présence du président Emil Constantinescu et de nombreuses personnalités politiques roumaines, M. Clinton s'est affirmé également «très impressionné par l'attachement» des Roumains «pour la liberté, pour les réformes économiques, et pour la solution des problèmes de leur pays avec les pays voisins». Il a cité la Roumanie en exemple «dans un monde tourmenté», et a déclaré que les États-Unis et la Roumanie «avaient établi un partenariat entre eux». M. Clinton est arrivé hier matin à Bucarest pour une visite de quelques heures, politiquement délicate après le refus qu'il a opposé mardi à Madrid à l'intégration de la Roumanie dans «la première vague» de l'élargissement de l'OTAN.

Où est le béret de M. Dupont?

Paris (AFP) — Non seulement tous les Français ne s'appellent pas Dupont, mais ils sont de moins en moins nombreux à porter ce patronyme qui n'arrive plus qu'en 28^e rang des noms de familles les plus usuels. Comme les Français boivent de moins en moins de vin, délaissent le béret et que la consommation de pain est en baisse, c'est l'image du Français moyen vu de l'étranger, qui en prend un coup. Dans une étude publiée par l'Institut national d'études démographiques (INED), des experts ont fait le décompte des patronymes en France. Il en existe 750 000. Et le bilan est positif: quand 100 noms de famille disparaissent, il en surgit 177 nouveaux, notent les experts: «l'appauvrissement patronymique» global de la France est «un mythe», souligne leur étude. Reste que 900 malheureux craquent chaque année et demandent officiellement à changer de nom, pour changer de vie quand ils ont la malchance de s'appeler Lapine ou Bordel.

Suu Kyi: «Ça va de mal
en pis...» Clic!

Bangkok (Reuters) — Le chef de file de l'opposition démocratique birmane, Aung San Suu Kyi, a déclaré jeudi que la répression politique et les difficultés économiques s'étaient accrues dans son pays depuis qu'elle a été libérée par la junte, en 1995, après six ans passés en résidence surveillée. «Je devrais dire que la répression s'est accrue ces deux dernières années», a-t-elle dit à Reuters lors d'une brève interview téléphonique, prématurément interrompue par une coupure de la ligne. Depuis quelques mois, il est devenu pratiquement impossible de contacter Suu Kyi, la junte au pouvoir à Rangoun ayant fermé les accès à sa résidence et procédant à de fréquentes coupures de sa ligne téléphonique. Juste avant que la communication ne soit interrompue, le Prix Nobel de la paix 1991 a eu le temps de catégoriquement démentir les allégations de la junte selon lesquelles les autorités américaines lui auraient versé 85 200 dollars pour financer ses «activités subversives».

George Tenet
à la tête de la CIA

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Sénat américain a confirmé jeudi soir la nomination de George Tenet en tant que directeur de la CIA. M. Tenet, désigné par Bill Clinton pour diriger l'Agence centrale de renseignement (CIA) et l'ensemble des autres services de collecte d'information, occupait le poste de directeur adjoint de la CIA.

La nomination a été confirmée à l'unanimité des voix exprimées, après un vote également unanime de la commission sénatoriale chargée du renseignement.

George Tenet, 44 ans, d'origine grecque, succède à ce poste à John Deutch, qui a démissionné en décembre dernier. Il est le cinquième directeur de l'agence en six ans et le 18^e depuis sa création il y a cinquante ans.

Le département de la Justice venait de conclure une enquête préliminaire sur sa situation financière.

Selon la presse, l'enquête portait notamment sur le fait de savoir si M. Tenet avait menti en affirmant n'avoir découvert qu'en 1994 qu'il possédait en Grèce, avec d'autres membres de sa famille, des appartements en copropriété. Ces avoirs avaient été acquis par le père de George Tenet, aujourd'hui décédé, qui n'en a pas averti ses proches.

Il avait été désigné en mars par M. Clinton pour diriger la CIA après qu'Anthony Lake, ancien conseiller à la Maison-Blanche pour les affaires de sécurité nationale, eut retiré sa candidature en raison de l'hostilité manifeste à son égard de la commission sénatoriale du Renseignement qui lui reprochait notamment d'avoir cherché à tromper le Congrès en ce qui concerne les livraisons d'armes par l'Iran à la Bosnie.

George Tenet est un professionnel du renseignement qui aura une tâche particulièrement lourde: redonner un élan à la Centrale américaine en proie à un grave malaise.

George Tenet a dû attendre plusieurs mois la confirmation du Sénat, en dépit des relations étroites qu'il entretenait avec le Congrès. Bill Clinton avait d'ailleurs choisi George Tenet en raison notamment de la qualité de ses contacts avec les parlementaires, après desquels il a travaillé pendant des années, en tant que directeur du personnel de la commission sénatoriale du Renseignement.

Le département de la Justice a finalement donné son feu vert cette semaine après de longues semaines d'investigations et le Sénat, d'abord en commission, puis en séance plénière, s'est empressé jeudi de confirmer sa nomination à l'unanimité.

George Tenet devient ainsi le cinquième directeur de la CIA en six ans, un fait qui illustre bien le malaise régnant dans la Centrale américaine, à la recherche d'une nouvelle identité en cette période d'après-guerre froide. Le précédent directeur, John Deutch, avait démissionné en décembre dernier après dix-huit mois en fonctions et George Tenet assurait depuis la direction intérimaire de la Centrale.

George Tenet peut toutefois se féliciter d'avoir réalisé déjà un coup d'éclat, en collaboration avec le FBI, avec l'arrestation, le 17 juin au Pakistan, de Mir Aimal Kansi. Les autorités américaines l'accusent d'être l'auteur de coups de feu tirés en janvier 1993 devant le siège de la CIA, qui avait fait deux tués et trois blessés parmi les employés de l'agence.

Pas besoin d'avoir un nom qui
commence par **CLUB** ou qui
finit par **MART** pour offrir les
plus bas prix en ville!

C'est notre 30^e solde annuel!Ecoulement
mur-à-mur!

Literie

Le plus grand choix
à Montréal, aux prix
garantis les plus bas!Wamsutta Springmaid Dan River ~~Endicrest~~
CANNON MARIEX ~~lawrence~~ SHEFTEX

Ensemble de draps en percale

180 fils au pouce carré

Simple 16⁹⁵ \$Double 26⁹⁵ \$Grand 32⁹⁵ \$Très grand 49⁹⁵ \$Oreiller ~~6~~ SIMMONS

Oreiller de duvet

7⁹⁵ \$29⁹⁵ \$

Edredons

Edredons de duvet
d'oie blanche

Construction en cloisons 12 po

Le plus grand choix

à Montréal, aux prix

garantis les plus bas!

Simple 69⁹⁵ \$Double 89⁹⁵ \$Grand 99⁹⁵ \$Très grand 139⁹⁵ \$

CANNON

Descentes de bain

5⁹⁵ \$

MARIEX

Serviettes de bain

(légères imperfections)

3⁹⁵ \$

Bain

Salle de

STEVENS

MARIEX

CANNON

Matelas

Le plus grand choix de matelas

Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Livraison gratuite

Cadre de lit gratuit

avec ces matelas

Retrait gratuit

de votre matelas

Installation gratuite

SIMMONS

Tous nouveaux profils avec ressorts indépendants

pour un confort et un support ultime.

Beautysleep Evasion

de Simmons

Simple 1695 \$

Double 2495 \$

Double 2495 \$

Grand 2795 \$

ens. 3295

ens. 3995

ens. 4495

Charmeur de Sealy

Simple 995 \$

Double 1395 \$

Grand 1695 \$

ens. 1995

ens. 2695

ens. 3295

LITS EN LAITON ET FER • TAPIS

et BOUTIQUE POUR BEBE

Le plus grand selection aux plus bas prix garantis!

lepine

Service à domicile GRATUIT 341-7810!

Stores horizontaux et verticaux • plissés • stores en bois

romains • dentelles • cantonnières soufflantes • tentures

parures complexes • tissus • parures de lit sur mesure plus encore!

HunterDouglas Levolor draco

Tognana

Économisez 80%

Danube

Ensemble 20 pièces (pour 4)

Prix courant 250⁹⁵ \$Prix spécial 49⁹⁵ \$

Batteries de cuisine

MEYER

Ensemble professionnel -

11 morceaux en acier inoxydable. Garantie de 25 ans.

Prix courant 350⁹⁵ \$Prix spécial 139⁹⁵ \$

Appareils ménagers

Cuisinart

Petit robot culinaire

Prix courant 39⁹⁵ \$Prix spécial 27⁹⁵ \$

Cadeaux

Économisez 80%

Plateau en argent

avec médaillon en or

décoratif. Prix courant 50⁹⁵ \$Prix spécial 9⁹⁵ \$

Nouveau!

SUPER SECTION DE LIQUIDATION!

ÉCONOMISEZ 50% - 90% sur des stocks évalués à plus de 1 000 000 \$

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre

ROCKLAND

341-7810

Place Portobello

BROSSARD

671-2202

Les Galeries

LAVAL

681-9090

Les Promenades de la

CATHEDRALE

282-9525

Micheline BASILIÈRES
436, rue Victoria, St-Lambert
tél.: 465-8647
prop.: M. Basilières

L'atelier des Compagnons
1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: M. Basilières et Jérôme Dallaire

Reproduction de meubles d'époque (couleurs d'origine)
Fabrication sur mesure et créations
Mobiliers de salle à manger
Mobiliers de chambre à coucher
Armoires pour téléviseurs et systèmes de son
Accessoires décoratifs

NOMBREUX SPÉCIAUX SUR MEUBLES ET ACCESSOIRES JUSQU'À LA FIN JUILLET

Ouvert 7 jours/sem.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre ROCKLAND 341-7810
Place Portobello BROSSARD 671-2202
Les Galeries LAVAL 681-9090
Les Promenades de la CATHEDRALE 282-9525

É D I T O R I A L

L'argent et le pouvoir

Michel Venne

Les banques, les trusts, les compagnies de tabac, les syndicats et les millionnaires dominent le palmarès des donateurs aux partis fédéraux. À l'opposé, les mœurs politiques dans certaines municipalités seraient aussi dissolues qu'au niveau provincial au temps de Duplessis, selon le Directeur général des élections du Québec, qui vient de prendre sa retraite. Dans les deux cas, le temps est venu pour un ménage.

Mardi, les médias faisaient écho aux rapports financiers des partis politiques fédéraux dévoilés par Elections Canada. On y a appris que les banques, dont les profits vertigineux ont fait la manchette ces dernières années, avaient donné aux formations fédérales quelque 600 000 \$ au cours de l'année 1996. Les banques à charte arrivent au sommet du palmarès des donateurs. Est-ce un hasard? Mais le gouvernement fédéral se prépare à réviser la Loi des banques. Est-ce pour se réserver un accès plus facile aux députés membres de la Commission des finances de la Chambre des communes que messieurs les banquiers ont ouvert leurs goussets en cette année pré-électorale? La question se pose. La Banque de Montréal, par exemple, a réparti ses billes entre tous les partis (sauf le Bloc québécois qui n'accepte que les contributions des simples électeurs): 86 700 \$ aux libéraux, 44 000 \$ aux conservateurs et 20 000 \$ aux réformistes.

Les courtiers en valeurs mobilières ne sont pas en reste: CIBC Wood Gundy Securities a versé plus de 65 000 huardes au PLC contre 70 000 pour Scotia McLeod. Les libéraux ont recueilli auprès des entreprises, plutôt que des particuliers, la majorité des contributions qui lui ont été versées l'année dernière, soit 7,8 millions de dollars sur 14 millions. Bombardier, qui bénéficie régulièrement de l'aide financière fédérale, a versé 85 000 \$. On pourrait en nommer d'autres. Les conservateurs financent leur caisse dans la même proportion, moitié du côté des entreprises, moitié du côté des particuliers. Les néo-démocrates, on s'en doute, ont peu de succès auprès des *businessmen*. Mais les syndicats lui ont donné 1,2 million, ce qui correspond à 10 % de ses contributions en 1996. Toutes ces contributions, évidemment, sont déductibles d'impôt.

Il ne s'agit pas de stigmatiser les banques ou les syndicats à qui la loi accorde le droit de contribuer aux partis politiques. Les trois plus importantes compagnies de tabac au pays, dont on connaît les démêlés avec le gouvernement fédéral, ont versé ensemble 128 000 \$ au parti de Jean Chrétien. On n'achète peut-être pas une loi avec des montants pareils, surtout que les campagnes électorales, aujourd'hui, coûtent des dizaines de millions de dollars. Mais on achète une oreille, une influence, à laquelle les simples citoyens, ces petits électeurs sans moyens, n'ont pas et n'auront jamais accès.

Le Bloc québécois, de son côté, a adopté pour lui-même la méthode du financement populaire en vigueur au Québec où seuls les électeurs peuvent donner de l'argent à un parti politique et où leur contribution est plafonnée à 3000 \$ par année. Certes, la règle est contournable. Un chef d'entreprise peut fort bien distribuer un montant plus élevé à plusieurs personnes qui, à leur tour, feront chacune un don de 3000 \$ au parti choisi par l'entrepreneur. Mais qui peut dire que ces pratiques sont la règle gé-

nérale? Il n'y a pas d'évidence. En 1996, au Québec, 64 000 personnes ont donné à des partis politiques. Le don moyen était de 92 \$. Si la loi est contournée, ce ne peut pas être à une grande échelle.

Les autorités fédérales ont toujours refusé d'adopter le modèle québécois. Même la Commission royale d'enquête sur la réforme électorale (Commission Lortie), dont le rapport a été publié en 1992, a refusé de s'aventurer sur ce terrain. Elle ne recommandait ni d'interdire les dons des entreprises ou des syndicats, ni d'imposer une limite à la valeur des dons versés aux partis. De sorte que, cette année, l'homme d'affaires Arthur Child (président de Burns Food) a laissé un million en héritage au Parti réformiste de Preston Manning. Pourtant, le modèle québécois a ses avantages. Lorsque seuls les électeurs ont le droit de financer les partis, le niveau de financement d'une formation politique est un indicateur sûr de sa force. Un parti dont la caisse

À Ottawa, le parti

des banques et

celui des unions;

au municipal,

le régime

des ristournes.

reste à flot grâce aux dons généreux d'entreprises qui protègent leurs intérêts, portera moins d'attention à son enracinement dans les communautés locales. Est-ce un hasard si la pratique des candidats-poteaux est si répandue en politique fédérale? Est-ce un hasard si le taux de participation au vote est toujours plus élevé au Québec?

Le Directeur des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, n'est pas plus pressé d'aborder la question. Dans son plus récent rapport (*Consolider les assises*), il fait certes quelques suggestions intéressantes en faveur d'un financement plus transparent et plus équitable. Mais il se borne aux règles de divulgation des informations financières des partis, qui sont si lâches à Ottawa que les formations politiques font encore des cachotteries aux électeurs, ou à quelques recommandations utiles mais dont l'effet bienfaisant serait bien mince.

Au niveau municipal, il y a de quoi s'inquiéter lorsqu'on lit le compte rendu d'une entrevue accordée au *Soleil*, lundi, par le Directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté, qui vient de prendre sa retraite. Dans certaines municipalités, dans la région de Montréal en particulier, les mœurs seraient aussi critiquables qu'au temps de Duplessis. Toutes les villes ne peuvent être traitées sur le même pied. Mais à certains endroits, relate M. Côté, des maires attribuent les contrats en fonction d'un système de ristourne. Un tel prend 20 % de la valeur du contrat pour financer sa caisse électorale ou sa caisse personnelle. Bien sûr, l'UMQ se rebiffe. Mensonges, faussetés! Mais que penser du cas du parti du maire Bourque, à Montréal, contre lequel M. Côté a déposé «*juste 218 poursuites*»? Et ce ne serait qu'un avertissement.

À Ottawa, le moment est propice pour lancer une réflexion, puisque les élections viennent d'avoir lieu. À Québec, alors qu'on envisage d'accroître les responsabilités des villes ou que certaines d'entre elles prennent de l'envergure, à la suite des fusions, le fruit est mûr pour lancer un bon débat pour resserrer les règles. Ou au moins de lancer une enquête à la suite des allégations de M. Côté. Cet homme n'a pas l'habitude de sonner l'alarme pour des vétilles.

L E T T R E S

25 millions à la poubelle

C'est avec un profond sentiment d'incrédulité que j'ai écouté la conférence de presse du ministre Art Eggleton, quelques minutes à peine après le dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur la Somalie. Comment un élu peut-il, en deux ou trois mots, jeter à la poubelle 25 millions de dollars, plus de deux ans de travail et le courage du juge Lévesque et de ses deux commissaires?

Je ne peux concevoir comment un élu, de si fraîche date mais qui me semble déjà dépassé, puisse penser mettre un terme de façon aussi dégradante à une telle enquête et à ses conclusions en disant simplement qu'il ne croit pas lesdites conclusions. Personne n'a demandé au ministre s'il y croyait ou non. On s'en fout.

Qui devrait décider des suites à donner à toute cette affaire? Le premier ministre?

Il a pris le même chemin (ou vice-versa) que le ministre de la Défense. Il ne croit pas qu'il y ait eu camouflage. Qui a demandé au premier ministre s'il y croyait? Qui a fait enquête; lui ou la commission du juge Lévesque? Quelle honte, parfois, souvent, de vivre en ce si beau pays, surtout «*à moment ici*».

Marc Bérubé
Sainte-Foy, 4 juillet 1997

Bons samaritains

Dans notre société dite pourrie, ouvrez les yeux et voyez!

Le 27 juin dernier, ma voiture «*craque*» au feu de circulation de la bretelle, sortie 2, à LaSalle. Immobile au beau milieu de la circulation! Pour moi, c'est la catastrophe.

À ma gauche, un chauffeur de taxi

et son cellulaire. Il accepte de téléphoner à un garagiste-ami de LaSalle. À peine cinq minutes plus tard, deux hommes dans une wagonnette m'interpellent: «*Voulez-vous qu'on vous pousse?*» Quelle chance! Un temps, deux mouvements et voilà ma voiture hors de la circulation. J'ai à peine le temps de les remercier: ils partent en coup de vent. Un autre conducteur s'arrête pour m'offrir les services de son cellulaire. Arrive sur-le-champ le garagiste attend.

L'aventure n'a pas duré une demi-heure. Grand merci à ces bons samaritains ou mes anges gardiens.

Jacques David
Montréal, 30 juin 1997

Des boîtes à sardines

Je suis tout à fait d'accord avec Martin Brisson lorsqu'il affirme que les nouveaux autobus de la STCUM se comparent facilement à des «*boîtes à sardines*» (*Le Devoir*, 3 juillet 1997). Je pourrais même être encore plus sarcastique que lui mais tel n'est pas le but ici. Je crois en effet pouvoir apporter certaines réponses aux questions qu'il se pose concernant les motivations des gestionnaires de la STCUM pour l'achat de ces autobus aussi peu pratiques.

Première explication: les grands patrons des sociétés de transport public n'utilisent pas les services qu'ils offrent. Ils laissent plutôt au bon peuple le bonheur de se balader dans leurs plus récentes acquisitions. Au diable le confort des autobus, nous avons tous nos BMW qui nous attendent dans le stationnement! Cette explication est réactionnaire? À peine!

Deuxième explication — et plus sérieusement —: contrairement à ce que M. Brisson avance, ce ne sont pas les usagers qui constituent «*les principaux fournisseurs de revenus*» de

la STCUM mais bien les institutions publiques (le gouvernement du Québec en grande partie, les municipalités, etc.). Cela dit, on peut beaucoup mieux expliquer l'achat de ces monstres «*québécois*». Eh oui! Si l'on a décidé d'opter pour ces boîtes à sardines, c'est entre autres choses parce que leur production est québécoise et qu'il faut quand même encourager cette industrie provinciale lorsque nos principales entrées de fonds sont gouvernementales... Si c'est fait au Québec, c'est que ça doit être bon! Ou du moins si ça n'est pas, au moins ça présente l'avantage de créer des emplois locaux.

Lorsqu'on peut fabriquer au Québec des produits de qualité, je suis entièrement d'accord pour qu'on leur accorde la priorité, autant en ce qui concerne la consommation privée que publique. Mais quand on me sert de tels navets, alors franchement, je préfère marcher.

Martin Turcotte
Montréal, 5 juillet 1997

Économie politique, économie financière

Jusqu'à très récemment, «*économie politique*» fut l'expression employée pour désigner la science économique; maintenant, il semble qu'il faille dire «*économie financière*»: alors que les économistes sont devenus avarés de leurs recettes économiques, les comptables, eux, sont devenus prodiges de leurs: mystère et boule de gomme. Les destinées humaines seraient-elles, désormais, sous le contrôle des croque-morts de l'enthousiasme? L'heure de faire notre bilan aurait-elle sonné? *Drabe perspective!*

Robert Bastien
Montréal, 1^{er} juillet 1997

LA SANTÉ DE LA LANGUE DE LA SANTÉ...



De Calgary à Stornoway à Saint-Jean...

Débarquant à Ottawa avec une cinquantaine de députés Westerners, il y a quatre ans, le chef du Reform Party promettait une politique inédite, à l'opposé de celle des partis traditionnels. Ses ouailles ne seraient pas, elles, comme ces cohortes de politiciens corrompus de l'Est — bleu, rouge ou caille — qui se vautrent dans les privilèges et suscitent le cynisme des pauvres Canadiens ordinaires.

Comme preuve de cette détermination, Preston Manning refuse de prendre possession de la vieille voiture de fonction — héritée d'Audrey McLaughlin, chef déchue du NPD — à titre de leader de parti reconnu à la Chambre des communes. En toute solennité, ayant convoqué les médias, il repousse les clés de cette «*limousine*», symbole éclatant de la déchéance outaouaise et du gaspillage qui fait la honte du Parlement.

En si bonne veine populiste, le *preacher* de Calgary n'en reste pas là. Il donne raison à Lucien Bouchard, qui refuse d'habiter la résidence officielle du chef de l'opposition à Ottawa. M. Manning, qui a le don des formules bien frappées, attire les rieurs de son côté. Puisque les finances publiques sont en si piètre état, raille-t-il, pourquoi ne pas transformer Stornoway en Bingo Hall et en verser recettes et bénéfices au gouvernement fédéral? Sandra et lui-même se contentent bien d'une chambre d'hôtel, Downtown Ottawa, et n'ont nul besoin d'une somptueuse résidence de 34 pièces, dans le chic quartier des ambassades.

Même durant la récente campagne électorale, le chef aux nostalgiques accents créditistes se targue de «*repenser la façon de faire de la politique*». «*Nous ne faisons pas partie de l'establishment à Ottawa*», clame le fils d'un ex-premier ministre albertain. Et il entend bien qu'il en demeure ainsi, fut-il chef de la loyale opposition de Sa Majesté dans la capitale nationale.

Apôtre de la frugalité depuis dix

ans, il n'en accepte pas moins la plupart des privilèges dus à sa nouvelle fonction: salaire accru et bureau à l'avenant, personnel et... voiture de fonction. Mais pas question de Stornoway, qu'il juge trop «*extravagante*». Si on lui offre, par contre, une résidence plus modeste, il l'acceptera.

C'était sans compter sur la pression du bon peuple. Apparemment, il tient

à ce que le premier ministre en devenir, en attente ou alternatif, soit logé avec tous les honneurs dus à son rang. On n'a pas senti ce mouvement de foule au Québec — en tout cas, il fut d'une discrétion exemplaire — mais il paraît qu'il s'est exprimé avec vigueur et fureur dans les provinces où le Reform personnifie la voix de l'avenir canadien. Je n'ai pas senti cette vague déferlante du Pacifique en faveur de Stornoway — même si mon devoir d'Etat m'oblige à lire et à rendre compte de la presse de ce cher... ROC — qui se serait fait valoir par des appels, lettres et télécopies, en masse.

Au point que M. Manning et Sandra en ont été émus, bouleversés et chamboulés, jusqu'à devoir réviser leur jugement, pourtant présumé infailible depuis quatre ans. Après la limousine, nouvelle volte-face du leader charismatique albertain. Lui qui est censé dresser la voie et la vérité, le voici à la remorque de ses fidèles. Je suis le chef, donc je suis, pourrait-il dire en lui-même. Il ne pensait pas que Stornoway était un symbole aussi puissant, que le refus d'un tour, après les trois chefs séparatistes, se ferait un affront à la Couronne (dont il fait désormais partie, en quelque sorte, à titre de membre du Conseil privé de Sa Majesté pour le Canada...). Amende honorable. Les Manning quittent l'hôtel et emménagent, finalement, non pas à Canossa, mais à Stornoway la somptueuse.

Dans *The Gazette* (et les autres journaux Southern qui publient son auguste prose), l'ineffable Mordecai Richler a consacré une chronique hilarante au

vire-capot de Calgary. Désormais, au moins, il pourra réunir son caucus chez lui et, surtout le samedi soir, l'empêcher de perdre son âme dans cette Sodome qu'est Ottawa. Sans parler de ce Gomorrhe qu'est Hull...

Jamais deux sans trois, dit-on. Eh bien, nous y sommes. Après avoir accepté le vieux legs néo-démocrate, après avoir accepté de se coucher dans le lit naguère occupé par Jean Chrétien, M. Manning veut, à l'instar de cet insigne prédécesseur, devenir bilingue à son tour. Lui qui ne jugeait pas essentiel que le premier ministre maîtrise les deux langues officielles de ce pays; qui préférait parler une langue vraie que deux langues fausses; qui participe aux débats télévisés en français en traduction simultanée; juste pour lui, le voici qui se met à la langue de Molière, de Tremblay et de... Chrétien.

Ainsi, a-t-on appris cette semaine, il passera le plus clair du mois prochain à Saint-Jean-sur-Richelieu, en immersion française. En quatre ans à Ottawa, il n'a réussi qu'à apprendre à dire «*Bonjour*» et «*Bonsoir*», mettant sur le dos de son perfectionnisme à outrance son incapacité à converser avec le premier ministre, dans la langue d'usage à Shawinigan...

Mais là, tel un illustre converti sur le chemin de Damas, le cow-boy de Calgary se met, à 55 ans, à lire du Roch Carrier, dans le texte. *La guerre, yes sir!*

Il faut ce qu'il faut pour amadouer le bon peuple. Il n'y a rien de déshonorant dans une modeste voiture de fonction. M. Manning a fait sans vergogne un bon bout sur l'autoroute, fort fréquentée, de la démagogie. Pire encore, il s'est livré à ce qu'il faut bien qualifier d'hypocrisie dans cette affaire rocambolesque de Stornoway. Si extravagance il y a, elle est dans ce populisme de mauvais aloi. Quant à l'apprentissage du français, attendons l'examen de l'illustre élève de l'ex-colège militaire.

Faut-il pleurer, faut-il en rire? Les rates outaouaises se dilatent, on en fera des gorges chaudes aux Communes. La pénitence de l'establishment au frugal *preacher* sera amère. Aux plantureux frais de l'Etat.

À P R O P O S

...du chômage chez les décrocheurs

Les taux de chômage sont les plus élevés parmi les sortants. En 1995, les taux de chômage les plus faibles se trouvaient chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui avaient poursuivi leurs études. L'abandon de l'école avant l'obtention du diplôme avait des répercussions négatives sur l'emploi des jeunes, particulièrement chez les femmes. Les sortants avaient le taux de chômage le plus élevé (30 %) et le plus faible pourcentage de participation à la population active chez les jeunes. Par contre, les femmes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires et poursuivi leurs études avaient le taux de chômage le plus bas en 1995 (10 %). En outre, leur parti-

cipation à la population active était égale à celle des hommes.

Les responsabilités familiales des sortantes peuvent avoir eu une incidence sur leur capacité d'occuper un emploi rémunéré, avoir restreint leurs recherches d'emploi et avoir influé sur leur décision initiale d'abandonner les études avant l'obtenir leur diplôme. En 1991, 27 % des sortantes avaient des enfants à charge, tandis que 4 % des femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires étaient dans la même situation.

Warren Clark, *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Où sont les limites du laisser-dire?

La québécoisophobie déferlante au Canada anglais prépare la guerre

DANIEL S.-LEGAULT
Rédacteur en chef du magazine
VO: Vie ouvrière

Ce texte est reproduit du numéro
d'été 1997 du magazine
VO: Vie ouvrière.

Raciste. Fasciste. Intolérant. Depuis quelques années, les accusations vont en s'amplifiant. Le « presque-OUI » d'octobre 1995 a inauguré une nouvelle véhémence. Mais plutôt que de se faire ici, sur la place publique, le procès du « Québec », société, gouvernement et population confondus, se fait ailleurs. Dans notre dos. Politique linguistique et projets indépendantistes sont évidemment les principales pièces à conviction.

Dans l'année préréférendaire, le *Financial Post* proposait d'emprisonner Parizeau pour haute trahison. Peter C. Newman de *Maclean's* demandait le soutien de l'Armée canadienne pour combattre le Parti québécois. La correspondance ouverte sur Internet est très animée: par exemple, un monsieur soutient que Lucien Bouchard est payé par Washington pour démanteler le Canada et que sa bactérie mangeuse de chair lui a été inoculée par des agents de la CIA pour à la fois en faire une légende de l'indépendance et pour le faire taire. *The Ottawa Sun* compare le PQ et le BQ au Front national français. Les plus insidieux parlent de la « ghettoïsation » du Québec. Les grandes gueules du prolo apprécies par les tribunes publiques canadiennes font régulièrement du mange-québécois. Elle trouve facilement preneur, cette image du Québec plaigard profitant des rentes et subventions fédérales, ethnocentriste, raciste et ennemi des libertés individuelles.

Le *Boston Globe* affirme en « chute » que « les séparatistes font fuir les anglophones et anéantissent l'économie » et cite un psychologue prétendant que la moitié de la population, inquiète, ne dort plus la nuit... (cité par PC, *Le Devoir*, 26 mars 1997). Le *Mexico City Times*, le *Wall Street Journal*, le *Scotland On Sunday*, *The Economist*, le *Baltimore Morning Sun* ont contribué à la charge. Les exagérations sont montées en épingle, relayées de démagogues en médias. Même des fédéralistes comme Jean Paré (de *L'Actualité*) et Roger D. Landry (de *La Presse*) s'inquiètent des répercussions de ces airs de radio rwandaise. Où sont les limites du laisser-dire?

Tant que c'est la populace qui invective individuellement, cela est pratiquement incontournable. Les journalistes, rappelons-nous, avaient découvert que les piéteurs de drapeaux québécois à Sault-Sainte-Marie étaient l'un le mari divorcé d'une Québécoise française, l'autre un Anglo-Québécois en chômage. Rien de très réfléchi comme motivations. Mais quand les abus langagiers viennent à répétitions du président de l'Association olympique canadienne ou de la rédactrice en chef du plus gros journal financier du Canada (*The Financial Post*), largement diffusé à travers le monde, le problème peut avoir des conséquences graves.

La majeure partie des populations mondiales ne connaîtra jamais le Québec que par leurs propres médias. Et s'en fera une image rapide. L'armée états-unienne débarquerait demain matin au Québec (ou l'Armée canadienne, comme en 1970) que bien des gens, à travers le monde, rangeraient spontanément l'information dans la catégorie « bonnes nouvelles ».

Clennett l'allumette

La spectaculaire altercation Chrétien-Clennett de l'an dernier est révélatrice. Dans un premier temps, les manifestants anti-chômage à la fête du drapeau canadien ont été qualifiés de « union goons » (fiers-à-bras syndicalistes) par Ottawa. « Ils ne m'avaient pas regardé », nous dit le mince Bill Clennett avec humour. L'explication ne suffisant pas pour diminuer le capital de sympathie pour Clennett (ou le capital d'antipathie pour Chrétien), c'est dans un deuxième temps que Sheila Copps découvrit de supposés « séparatistes déguisés en chômeurs ».

La dame en blanc et rouge eut beaucoup plus de succès dans ce plaidoyer: les semaines suivantes, le répondit téléphonique de Bill Clennett enregistrat insultes, remontrances et menaces de mort. « J'ai senti, dans cette histoire-là, que les relationnistes du gouvernement fédéral étaient mieux outillés et plus forts que nous », conclut Clennett.

Le 27 novembre 1996, Bill Clennett répondait aux inepties de Diane Francis dans les pages du journal *Le Droit*, dénonçant l'« escalade verbale » et un « glissement vers une spirale dangereuse de déshumanisation de l'adversaire qui a conduit aux moments les plus sombres qu'a connus cette planète ».

Réseau-lument

Plusieurs fédéralistes durcissent la ligne. Les anglophones du Québec ont choisi, presque en bloc, de rester Canadiens majoritaires, et la peur du changement leur donne des dents. Ils prônent un Canada paternaliste et revendiquent pour le Qué-



Un événement comme « l'affaire Clennett » a permis à Sheila Copps de faire de l'amalgame entre les « séparatistes » et les « semeurs de trouble ».

bec le *tough love*. Comme le débarquement fédéraliste préréférendaire, qui disait officiellement « *We love you* » et pratiquement, sur le terrain, « *Don't break our country, bastards* ». Le Québec entier est torpillé pour crime de lèse-majesté. Comment expliquer l'ampleur de ces attaques? Elles sont nourries d'ici. Et relayées.

Quand le journal états-unien *Foreign Affairs* parle du Québec, il parle de partition et cite Diane Francis. C'est Howard Galganov et Mordecai Richler qui sont interviewés par un journal de Francfort. C'est de Montréal que CJAD met en ondes ses tribunes téléphoniques. C'est ici que Conrad Black a radicalisé le seul quotidien anglophone. C'est le cabinet montréalais Hainen Blaikie (et P. E. Trudeau) qui prend gracieusement (?) la défense de Esther Delis dans sa « revisitation » de l'histoire. C'est Bill Sullivan, le président de la St. James Society de Montréal, qui annonce « un gigantesque Oka » en cas d'indépendance.

Accuser-condamner

Ironiquement, c'est en Allemagne et en Italie qu'à la plus été relayé, depuis un an, ce discours anglo-canadien. Ces deux pays, qui ont connu la tentation fasciste, ont-ils une conscience à se refaire? Paul Létourneau, professeur d'histoire allemande, écrivait au *Devoir*: « *Le peu d'Allemands qui s'intéressent à l'étude de la société canadienne ont vu le plus souvent dans les instituts d'anglais ou de sciences politiques. Ainsi, ils appréhendent notre problématique principalement à travers les médias de langue anglaise au Canada...* » et déplore « le déséquilibre causé par l'absence d'auteurs québécois, alors que les relations Québec-Canada constituent un thème privilégié ». Dans les deux pays, le Québec vient de fermer ses représentations officielles...

Le racisme dévie toujours l'objet du mépris: on a médité sur les juifs plutôt que sur les pouvoirs financiers. On confond l'Arabe et le terroriste. Les accusations de racisme sont comme celles de crimes envers les enfants. Insidieuses, elles condamnent en même temps. Une défense complète est impossible.

Les Québécois ont la fibre coupable facile des colonisés. Quand Alain Bihl, du *Monde diplomatique*, est venu examiner la situation, il n'a retenu que l'examen de conscience d'une gauche souverainiste conciliante à l'excès (juillet 1995, pages 6 et 7). Plus récemment, un groupe de défense des droits des locataires de l'ouest de Montréal a refusé de participer à une manifestation autour des maisons très cossées de Westmount, de « peur que cela soit interprété comme de l'anglophobie ». Solidarité et positionnement anglophobe? Ou peur des réac-

tions canadiennes?

La panacée unique

Bien sûr, l'histoire des deux solitudes est jalonnée de conflits qui ont laissé des cicatrices. Débats sur la conscription, sur Meech et Charlottetown, sur le libre-échange avec les États-Unis, le Québec a prouvé souvent sa spécificité, et des priorités différentes. Selon un sondage récent effectué pour le magazine *Report on Business*, les gens d'affaires québécois sont de loin les seuls au Canada à souhaiter majoritairement que l'État gère les casinos et les vidéopokers (rapporté par *Commerce*, décembre 1996, page 8).

Par-delà la Constitution canadienne, c'est la différence qui est visée, c'est l'intervention étatique. Le credo néolibéral s'accommode très bien de la pensée unique, de l'anglicisation de la planète, des vastes marchés de libre-consommation. Au point de confondre cette liberté individuelle et la démoc-

ratie. Pour le néolibéralisme, la démocratie équivaut exactement au degré d'absence de l'État, qui doit, tout au plus, assurer l'ordre. Le président états-unien Bill Clinton ne parle ainsi plus que de « démocratie de marchés ».

L'étiquette de social-démocrate appliquée au gouvernement Bouchard nous fait sourire (ou pleurer). Le « déficit zéro » de Bouchard-Landry et les compressions dans la protection sociale ne sont pas invoqués pour condamner les choix inhumains qui la jalonnent mais pour s'inquiéter de ce qu'un Québec, avec une nouvelle santé économique (?), pourrait être plus majoritairement indépendantiste. L'antiquité se nourrit de ce qui reste des lois 101 et 78, du monstre Hydro-Québec, de la Caisse de dépôt et de placements.

Quand Diane Francis parle de la création de la Caisse ou de l'aide du gouvernement dans la vente de compagnies états-unienne à des intérêts québécois, il s'agit de stratégies « interventionnistes, non nécessaires et injustes » (page 15): l'interventionnisme prend une stature criminelle. Notre ami Claude Picher lui-même, de *La Presse*, lorsqu'il disourd sur la « perception, à l'égard du Québec, terriblement négative par les temps qui courent », déplore les cotisations sociales de nos entreprises (mardi 6 août 1996, page C 3).

Gilles Rhéaume est d'accord avec cette analyse. Selon lui, la gauche canadienne se distingue, et le NDP est le seul parti politique canadien, outre évidemment le Bloc québécois, qui ne carbure pas au « *bashing anti-Canada-français* ». Et si la situation est moins désespérée en Europe qu'en Amérique, c'est à cause d'« une plus grande sensibilité aux aspirations culturelles » des Européens. Le sociologue Gary Caldwell fait des liens semblables en constatant la nouvelle culture politique canadienne de type républicain, reposant sur les libertés individuelles.

Ouvrir les vannes

Cette atmosphère de WWF (World Wrestling Federation) empêchera toujours les Québécois francophones de souhaiter plus de contacts avec la minorité anglophone, une meilleure représentation dans la fonction publique, une meilleure attention aux activités culturelles, etc.

La réplique au *bashing* anti-Québec doit être généralisée. Lorsque, par hyperbole ou méconnaissance, un quotidien de Boston, en mars dernier, a fait sa « une » de la guerre des motards au Québec en écrivant qu'ils se tiraient dessus en plein jour dans le Vieux-Québec (à l'étranger, on confond souvent la ville et la province!), c'est le directeur des communications du ministère du Tourisme qui a demandé rectification. L'intérêt, alors, était clair: les retombées économiques du tourisme...

À la même époque (mars dernier), notre ministre des Relations internationales, à Québec, semble avoir pris conscience des besoins. L'appareil diplomatique québécois a agité ses crayons et répond plus souvent aux détractations les plus abusives. Mais le gouvernement n'a pas beau jeu...

On connaît chez les attaquants une pomme de discorde. Alors que Diane Francis fustige le bilinguisme canadien et les coûts du français hors Québec, les anglophones québécois souhaitent moins le retrait de l'État de cette « protection » des minorités! Les Franco-Canadiens sont, à ce jour, des otages bien silencieux.

Il faut maintenir des liens avec l'extérieur du Québec, en créer d'autres. À travers la population canadienne. À travers la gauche canadienne. À travers la francophonie. Sur l'autoroute électronique. La mondialisation des communications, inévitable, doit se faire en comptant sur la tolérance et la différence, contre la dictature d'une pensée unique.

Terrains de l'Hippodrome de Montréal

Un débat mal engagé

L'actuel gouvernement n'a pas la liberté d'appuyer ou non l'industrie des courses de chevaux

BERNARD LANDRY
Vice-premier ministre et ministre
d'État de l'Économie et des Finances

Le débat sur l'Hippodrome du cheval est mal engagé, non seulement en raison du climat politique municipal préélectoral et de dissensions intrapartisanes bien connues, mais aussi à cause de sa complexité même, qui requiert d'autres efforts d'explication. Il n'y a pas lieu pour autant de rejeter sommairement les pistes de solutions valables et soigneusement étudiées qui sont mises de l'avant pour la sauvegarde des nombreux intérêts en cause. C'est pourquoi je redemande instamment un effort de réflexion supplémentaire à toutes les personnes intéressées par ce dossier et je veux y contribuer personnellement par ce texte.

L'actuel gouvernement du Québec n'a pas, comme plusieurs semblent le penser, la liberté d'appuyer ou non l'industrie de l'élevage et des courses de chevaux. Cette décision a déjà été prise de façon irréversible et formelle en 1993 par le gouvernement libéral et son ministre de l'Agriculture d'alors, Yvon Picotte. La pleine garantie financière du gouvernement fut alors donnée à la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux du Québec (SPICC) — un organisme sans but lucratif, totalement contrôlé par l'État — à l'égard de tous les passifs qu'elle pourrait encourir. Comme la SPICC est aujourd'hui techniquement en faillite, tous ses créanciers, dont la Ville de Montréal, pourraient exiger qu'on les paye. Si rien n'est fait, les contribuables du Québec devront ainsi, bon gré, malgré, encaisser une perte catastrophique d'au moins 40 millions sans le moindre espoir de remboursement.

À elle seule, cette éventualité est évidemment déshonorante mais moins encore que l'accident économique et social qui frapperait l'industrie du cheval: 4000 personnes dont 600 à Montréal verraient leur gagne-pain menacé d'une disparition quasi certaine, sans compter les pertes d'emplois induites. La masse salariale directe de l'industrie est de 80 millions et les salaires versés sont plus élevés généralement que le salaire minimum mais en bas du salaire moyen. Certains me conseillent de laisser stoïquement arriver ces deux désastres, de mettre la faute sur l'ancien gouvernement libéral, ce qui serait rigoureusement exact, et de me laver les mains de toute cette affaire.

Cette hypothèse fataliste et néolibérale ne correspond pas à ma conception d'une saine gestion de l'argent public et du rôle socioéconomique d'un État moderne. C'est pourquoi, après des mois d'étude et entouré d'experts du public, du privé et, bien sûr, du milieu du cheval, j'ai mis de l'avant une stratégie qui a des chances crédibles et raisonnables de protéger 4000 emplois et d'éviter le gaspillage de 40 millions. Évidemment, la façon d'éviter un désastre de cette envergure ne peut être simple ou simpliste: il faut donc l'expliquer largement, en toute transparence. Je suis certain que, bien illustré et compris, notre plan peut rallier des gens qui, de bonne foi, mais avant d'avoir toutes les données, l'ont peut-être condamné un peu vite.

Actuellement, les engagements du gouvernement, en vertu de la fameuse garantie, s'établissent à 40 millions. Ils se composent des coûts de la rupture du bail avec la Ville de Montréal (33,8 millions), du règlement par le gouvernement des dettes garanties et des sommes dues aux fournisseurs (sept millions). Si nous n'agissons pas, cette somme et les emplois partiront en fumée, sans espoir de recouvrement possible. Qui, à ma place, se contenterait de regarder ce gâchis sans rien tenter pour l'éviter ou d'en limiter les dégâts?

La seule attitude responsable consistait donc à mettre de l'avant un plan de relance de l'industrie des courses de chevaux selon les étapes suivantes:

■ Nomination d'un conseil provisoire à la SPICC (ceci est fait depuis octobre dernier). Il se compose de Gilles Blondeau, actuel, p.-d.g. du Groupe Optimum et éleveur de chevaux et qui, bénévolement, agit comme président. Je connais personnellement M. Blondeau, et je suis certain qu'il représente le meilleur espoir de succès: tout le milieu, d'ailleurs, se range unanimement derrière lui. À ses côtés, se retrouvent le docteur Marcel Marcoux, médecin vétérinaire, et Y.-Maurice Fortin, de la firme comptable KPMG. D'autres personnalités viendront compléter sous peu cette équipe.

■ Remise à flot de la situation financière de l'Hippodrome de Montréal pour éviter la faillite grâce à une avance remboursable du gouvernement

de 13,5 millions à la SPICC pour le règlement des engagements passés incluant notamment le paiement du loyer et des taxes à la Ville de Montréal.

■ Augmentation des revenus par l'ajout prochain de 75 appareils de loterie vidéo à l'Hippodrome de Montréal afin de financer la modernisation des installations et d'en faire un site de classe mondiale. Il est à noter que les appareils placés en ce lieu ont un rendement bien supérieur à la moyenne en raison de la nature de la clientèle, ce qui permet à Loto-Québec de laisser à la SPICC un surplus de recettes sans renoncer à son propre revenu. En d'autres termes, Loto-Québec ne perd rien car les mêmes appareils, placés ailleurs, n'auraient pas un tel rendement. La SPICC utilisera ces sommes pour rendre le site plus fonctionnel et plus attirant pour les amateurs et le hisser aux normes occidentales tout en augmentant sa rentabilité.

■ L'acquisition des terrains par la SPICC est évidemment importante pour qu'elle puisse jouir de la valeur des investissements de 25 millions qu'elle y effectuera. On sait que le bail actuel prévoit la destruction des équipements en 2003.

La troisième phase du plan est actuellement en cours et vise à remplacer la SPICC par la Société nationale d'encouragement du cheval québécois (SONECQ) afin de permettre à cette industrie de se prendre en main et d'éviter que l'État n'ait à gérer directement une chose qui n'est pas de son ressort. Cependant, la nouvelle SONECQ devra, avant d'être libre, rembourser au gouvernement tous ses déboursés. Même après cela, elle ne pourra disposer d'aucun actif autrement qu'à des fins non lucratives d'encouragement du cheval québécois.

À l'égard de l'acquisition des terrains de l'Hippodrome de Montréal par la SPICC, il convient d'indiquer que la valeur globale de cette transaction avec la Ville s'établit à 35,1 millions et se compose des éléments suivants:

■ 15,1 millions représentant le prix de vente à être payé dans les 36 mois par la SPICC pour un terrain d'une superficie de 4 642 455 pieds carrés à 3,25 \$ le pied carré. Le prix de vente porte intérêt à 6,95 \$ à compter du 1^{er} janvier 1997, soit 1,048 569 \$ d'intérêt par année. Le paiement des intérêts dus par la SPICC est garanti par le gouvernement.

Le prix offert de 3,25 \$ se situe entre la valeur déterminée par deux firmes réputées engagées par la SPICC (2,50 \$) et celle déterminée dans le rapport d'évaluation de la Ville de Montréal (4 \$). Il est difficile de concevoir que ce prix médian puisse être considéré comme abusif. N'est-il pas normal qu'une transaction résulte d'un compromis situé au milieu des prétentions des parties appuyées par une expertise reconnue?

Ce prix correspond en fait à la valeur marchande de ce terrain qui, évidemment, est différent de sa valeur comptable inscrite aux livres de la Ville. La seule méthode permettant de porter un jugement sur l'équité de cette transaction est bien de référer à la valeur marchande d'aujourd'hui et non à quelque valeur comptable théorique.

■ Enfin, 20 millions représentent une compensation pour les pertes de revenus subies par la Ville et découlant de l'annulation du bail. Cette contribution permettra notamment de doter le secteur d'infrastructures adéquates et sera versée sur présentation de factures, permettant une valorisation des terrains avoisinants qui n'advierait pas sans ces travaux.

La proposition d'achat du gouvernement est donc de 35,1 millions et représente en fait 7,55 \$ du pied carré, ce qui est de loin supérieur à la valeur établie dans le rapport d'évaluation de la Ville de Montréal mais aussi plus élevé que le prix réel de 6,85 \$ du pied carré d'une transaction réalisée récemment par la Ville de Montréal en bordure du boulevard Décarie à même le terrain global de l'Hippodrome.

Il me semble qu'à la lumière de ces faits, l'entente avec la Ville de Montréal basée sur la valeur marchande de ces terrains et d'autres constitue une manière juste et équitable de liquider les obligations de l'entente de 1993 avec lesquelles les parties étaient condamnées à vivre.

C'est pourquoi cette affaire, malgré le contexte, doit être jugée en toute sérénité à la lumière du bien commun. Cette solution globale est requise pour liquider un passé mal géré, préserver l'emploi et les fonds publics du Québec et de Montréal. Mon collègue, le ministre d'État à la métropole, ainsi que moi-même et nos services sommes à la disposition de quiconque cherche à s'informer davantage sur ce dossier. Par ailleurs, en raison de ses graves conséquences potentielles, ces questions ne doivent sous aucun prétexte être jugées sommairement et hors la connaissance de leurs nombreuses facettes.

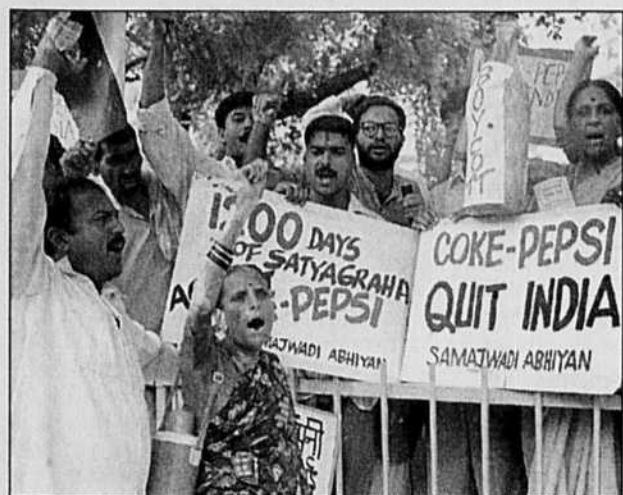
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Levesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphanie Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leclerc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutriscac, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Cunlon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Levesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec); Michel Vennu (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (communiqué); à la documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaires). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bedard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Depatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétariat à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lefleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS

Quit India



SUNIL MALHOTRA REUTERS

DES MILITANTS du Parti socialiste de l'Inde ont scandé des slogans contre les fabricants de boissons gazeuses Coca-Cola et Pepsi, hier à New Delhi, pour appeler au boycottage des produits de ces entreprises multinationales. La manifestation soulignait la fin d'une campagne de 1200 jours dénonçant l'invitation faite aux compagnies étrangères dans le cadre des réformes économiques du gouvernement indien qui a mis fin aux contrôles mis en place par les socialistes et vise maintenant le libre-marché.

EN BREF

Cit-Can accuse l'OLF d'intimidation verbale

(PC) — Cit-Can, l'organisme qui combat pour instaurer l'affichage bilingue au Québec, réplique à l'Office de la langue française, l'accusant d'intimidation verbale. Cit-Can est une compagnie fédérale sans but lucratif qui veut rétablir le bilinguisme et « éliminer la législation québécoise en matière de langue, qui se trouve être la pire dans le monde occidental », rappelle lui-même l'organisme dans un communiqué. Cit-Can avait suggéré aux marchands dont l'affichage commercial n'est pas conforme à la Charte de la langue française d'apposer sur cette affiche un autocollant comportant un message politique. Ce message politique, disait-on, changeait la nature du message commercial et ne pouvait plus être traité de la même façon par l'Office de la langue française. Plus tôt cette semaine, l'OLF a rectifié les faits, soulignant que le fait d'apposer un autocollant à teneur politique ne changeait pas la nature commerciale du message. L'OLF prévenait qu'il pourrait, dans de tels cas, continuer d'intervenir. Cit-Can, dont l'avocat montréalais Brent Tyler est le conseiller juridique, a dénoncé hier « l'intimidation verbale » de l'Office de la langue française, se disant prêt à aller devant les tribunaux. « Nous croyons que nos enseignes sont une forme légitime d'expression politique protégée par la loi. Nous sommes prêts à formuler nos arguments en faveur de la liberté d'expression devant la cour d'opinion publique au Québec, au Canada, aux États-Unis et à travers le monde entier. »

À LIRE LUNDI

L'Entrevue

Jean Moultapa joue un rôle actif dans la rencontre des grandes traditions spirituelles du monde. Cette rencontre, qui se produit à un rythme accéléré depuis le milieu du siècle, est particulièrement bouleversante pour la chrétienté. L'auteur de *Dieu et la révolution du dialogue*, codirecteur du secteur « Spiritualité » aux éditions Albin Michel, est très engagé dans le dialogue interreligieux. « Il ne faut pas avoir peur du mélange mais plutôt de la précipitation, dit-il. Le dialogue ne nous laissera pas indemnes. » A lire lundi dans « L'Entrevue ».



Jean Moultapa



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

1982

SUITE DE LA PAGE 1

— *And then, what happens?*

Ce qui se passait? Rien. Je marchais sur cette déjection des entrailles de la terre et j'écoutais la petite voix de l'exaltation romanesque, qui me suppliait de ne plus m'assujettir aux contraintes de ce monde et de n'accepter en dernière instance que la primauté de la lune!

Il y a, d'ailleurs, une parenté évidente entre la lune et l'Abitibi: même blancheur sacrificielle, même désolation. On s'y promène dans les tourbières en ayant l'impression que notre moi se détache: on perçoit le temps qui se vide. Il ne reste plus autour qu'une nuit flottante, interstellaire.

Je travaillais avec l'un des Pakistanais dans un nettoyeur à sec, pas très loin du 221A Baker Street. J'avais 20 ans et j'étais heureux. Dans l'arrière-boutique fumante, John actionnait un pressoir. Près de lui, un Américain de Chicago chantonnait des refrains débités par une radio portative. Un Anglais à l'accent cockney complétait le trio.

Les pressoirs lâchaient de longs jets de fumée par alternance rapide. Les robes légères, les chemises des comptables, les complets-vestons rigides des banquiers londoniens retrouvaient leur gloire ancienne.

Mon rôle consistait à envelopper les vêtements d'un étui de plastique avant de les ranger dans les étalages. Les préposés au comptoir, Philip et Jane, allaient les cueillir à l'arrivée des clients.

La fille d'un ancien général éthiopien travaillait parfois avec moi. Elle me montra un jour la photographie de son père en uniforme, les médailles et les croix d'honneur dissimulant un pan de son plastron. L'Anglais essayait en vain de lui faire la cour.

Philip, le gérant, s'ingéniait à conserver la bonne humeur dans notre petit groupe. Il rêvait du Canada et me questionnait sur les conditions climatiques du pays. Jane, l'assistante, avait peine à dissimuler son alcoolisme.

Les splendeurs de Londres me morfondaient. Je découvrais le monde. Les visites au British Museum, à la Serpentine Gallery ou les concerts au Albert Hall me submergeaient d'un plaisir qui me faisait mal, de joies qui ne me semblaient pas vraisemblables.

J'étais amoureux de Londres. C'était trop, cette vieille culture qui remuait encore d'un dernier spasme de vie, sous l'explosion des trombones! Trop beau, ces enlacements du plus simple mur de brique, ce cimetière dix-huitième presque dans mon arrière-cour, cette brasserie où Yeats avait bu comme Noé!

Dans mon studio de West Hampstead, je commençai un roman qui se situait en Abitibi. Le premier chapitre n'était qu'une longue description du paysage.

La-bas, ce qui prédomine, c'est le paysage surbaissé et archéen, le plat pays composé de roches détritiques, qu'elles soient volcaniques

ou intrusives. Ces roches sont très vieilles: quelques deux milliards deux cents millions d'années.

Le paysage est formé de larges bandes volcaniques qui alternent avec des traînées de roches sédimentaires, de type huronien. Un phénomène tectonique a brisé cette simple structure en provoquant une rupture des strates de l'écorce terrestre, délimitant des failles.

La récolte de l'or se fait dans le ventre de la terre, le long de ces cassures. Mon père y travaillait, ainsi que plusieurs de mes oncles. Un mineur gagnait vers 1930 environ 60 sous de l'heure, ce qui ne permettait pas de faire vivre décemment sa famille mais représentait tout de même un bon salaire pour un ouvrier, à l'époque.

— *Ce n'est pas avec ça que je pourrai acheter la lune!*, blaguait mon père.

Ma mère haussait les épaules:

— *Les choses vont finir par s'arranger.*

Qui voulait de la lune, de toute façon? Cette entité métaphysique, cet astre mort qui brillait étrangement au-dessus du chevalement de la mine, cette structure conceptuelle désuète? La lune appartenait au passé, comme le roi de Salomonique.

— *Forget about it. You've got to taste that!*, s'exclama John en me tapant sur l'épaule. Mes amis rigolaient. Je pris la coupe remplie d'un liquide qui fleurait les amandes. Mon ventre devint chaud et je me mis à nouveau à exister comme je le faisais dans mes rêves: en agitant trop les bras et les pieds, en riant d'un rire de pluie mal élevé.

Au petit matin, je quittai la fête en chantant. J'ignorai l'impériale qui passait dans la *fog*. Qui voudrait aller rouiller alors que l'aube se levait, alors que tant de questions restaient sans réponses?

A 20 ans, j'étais devenu insouciant. Je voulais écrire sur l'Abitibi, sur ma vie, sur les amours de mes tantes et les exploits de draveurs de mes oncles, et je ne savais pas comment faire. Ce n'est que dix ans plus tard que je décidai d'écrire les choses, simplement, telles que je les avais vues.

Un vieux taxi noir passa. Je le hélai. Le taxi freina. Je me mis à palper mes poches pour vérifier l'état de ma bourse. Il me restait cinq livres. Où pourrais-je aller avec cette somme?

— *Where could I go for five pounds?*

Le chauffeur sourcilla. Je me souviens encore très bien de son visage malicieux et las, la tête coiffée d'une casquette grise surplombant la banquette.

— *I can get you home, lad*, répondit-il.

— *Home?*

Il pouvait me conduire chez moi? À la maison des ancêtres qui dérivait sur une plate-forme boueuse? Dans le camp crasseux où un clapotis de voix allait se perdre dans la nuit? *Home?* Je pris place. Le taxi fonça dans le brouillard. La lune brillait près de Westminster Abbey.

Trois blessés dans une tentative de vol

PRESSE CANADIENNE

Trois personnes ont été blessées lors d'une tentative de vol qui s'est déroulée dans une succursale de la Banque Nationale, hier midi, à Montréal.

Selon la police, un individu a fait irruption dans l'établissement, situé au coin des rues Bé-

langer et Papineau, et a réclamé le contenu d'une caisse. La fusillade a alors éclaté.

Le suspect, un agent de sécurité et une caissière ont été atteints. Ils ont été transportés à l'hôpital et l'état de santé de l'agent et du suspect était considéré sérieux, en fin de journée. Une autre caissière a dû être traitée pour un violent choc nerveux.

BILINGUISME

De la discrimination à rebours aux dépens des francophones, dit-on en Estrie

SUITE DE LA PAGE 1

services sociaux de Montréal-Centre, les administrateurs sont disposés à accroître les services à la population anglophone. A la lecture du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 1996, on apprend ainsi que l'on pourrait « reconnaître » d'autres établissements en vertu de l'article 29.1 de la Charte pour fournir des services à une clientèle majoritairement anglophone. Un peu plus loin, on y va toutefois d'une mise en garde pour éviter de prêter flanc à la critique: « Le nombre total de lits des établissements nommés ne devrait pas trop dépasser le nombre de lits nécessaires pour combler les besoins de la population d'expression anglaise. »

Mais il y a plus étonnant encore. Dans un autre document dont *Le Devoir* a obtenu copie, le *Programme d'accès aux services en langue anglaise* de la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides, on déplore la complexité des programmes d'embauche des établissements francophones appelés à donner des services à des anglophones. Puis, on laisse entendre que l'Office de la langue française est de mèche pour aider les régies régionales à contourner ces difficultés. « Selon Mme Renée Arcand et M. Laurent Bêlisle, de l'Office de la langue française, qui ont été rencontrés le 29 septembre dernier à ce sujet, ce n'est pas difficile de prouver qu'un

poste nécessite la connaissance de la langue anglaise. »

C'est ainsi que des péquistes de l'Estrie en sont venus à entretenir les pires soupçons. À partir des anomalies détectées au sein des établissements de santé de leur propre région, ils se sont mis résolument à la tâche de constituer un dossier incriminant. Ils sont parvenus à dénicher « les programmes d'accès » de certaines autres régies régionales de la santé. Ils ont également fait une analyse rigoureuse des offres d'emploi publiées dans les journaux par les régies et les centres hospitaliers et les CLSC des autres régions.

Syndicaliste à la retraite, vice-président du Mouvement estrien pour le français, Rodrigue Larose est également membre de l'exécutif de l'association péquiste du comté de Sherbrooke. Il est par ailleurs le frère de Gérard Larose, le président de la CSN. Janine Boucher fut jadis directrice des soins infirmiers à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke et elle est aujourd'hui membre du conseil d'administration du CUSE, le Centre universitaire de la santé de l'Estrie. Elle est par ailleurs membre de l'exécutif de l'association du comté de Saint-François.

Ces deux dirigeants péquistes sont un peu à l'origine des trois résolutions que la présidente du PQ de l'Estrie, Céline Dostie, a fait adopter par le conseil national de janvier dernier, résolutions pressant le gouvernement de mettre un terme au bilinguisme institutionnel, de freiner le

CHÔMAGE

Un effet positif sur l'aide sociale, souligne Louise Harel

SUITE DE LA PAGE 1

sant de loin la perte des 25 000 emplois du secteur public.

Si l'Ontario a maintenu le premier rang de la création d'emplois au pays avec une hausse de 18 000 en juin et un taux de chômage maintenu à 8,5 %, le Québec n'a pas été en reste. Pour suivre une tendance haussière amorcée en décembre dernier, une création nette de 14 000 emplois dans la province conjuguée à une diminution de la population active (-18 500 personnes) ont contribué à un fort recul du taux de chômage, de 12 à 11,2 % entre mai et juin. Il s'agissait du taux le plus bas depuis mai 1996. Les principaux gains ont été observés dans les secteurs manufacturiers, des transports, des communications et des services. « Depuis novembre dernier, il s'est ainsi créé un total de 81 500 nouveaux emplois alors que depuis juillet (un mois qui, avec juin 1996, a été particulièrement désastreux pour les statistiques sur l'emploi du Québec), le total est de 115 700 », a rappelé la ministre d'Etat de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel.

Mme Harel n'a pas été sans souligner que depuis novembre dernier, un mois qui coïncide avec la tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi, cet emploi est en hausse de 2,6 % au Québec contre 1,5 % au Canada. « Cette amélioration sensible continue par ailleurs d'avoir un effet positif sur l'aide sociale puisque l'on compte, en juillet, près de 20 684 ménages aptes au travail de moins qu'à pareille date l'an dernier. N'eût été des resserrements à l'assurance-emploi, cette baisse aurait été plus significative alors que les prestataires ne représentent plus que 47,5 % des chômeurs. »

À ces réjouissances de circonstance, le Mouvement Desjardins a toute-

fois tenu à ajouter que « les perspectives [pour le Québec] sont toutefois un peu plus sombres pour les prochains mois. Alors que les autres provinces et le fédéral ont déjà donné un coup de barre pour réduire leurs effectifs dans le secteur public, le Québec accuse toujours du retard. Les effets se feront sentir au cours des prochains mois puisque juillet sera marqué par le départ de près de 25 000 employés dans le secteur public, qui ont accepté l'offre de mise à la retraite du gouvernement », a ressorti Hélène Bégin, économiste au Mouvement Desjardins.

Lise Bastarache, économiste principale à la Banque Royale, apporte quelques nuances. « En Ontario les compressions sont beaucoup plus importantes qu'ici. Sauf que le poids des dépenses publiques sur le PIB est plus faible dans cette province qu'ici. Et les Ontariens peuvent miser sur une baisse d'impôts comme adoucisseur. L'impact (des compressions gouvernementales) sera donc plus mitigé là-bas. » L'économiste de la Royale, dont les prévisions sur la création d'emploi pour cette année figurent parmi les plus optimistes, maintient ainsi ses cibles que viennent de renforcer les dernières données de juin. Mme Bastarache table sur une création nette de 250 000 emplois pour le Canada en 1997, et d'environ 40 000 pour le Québec.

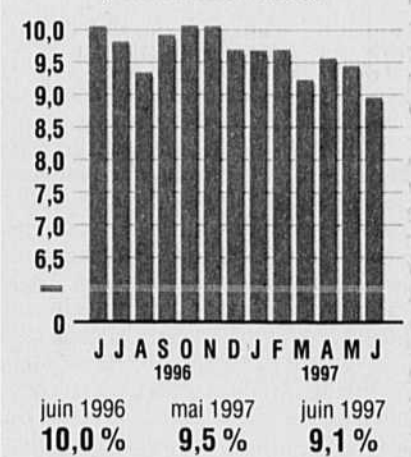
Ce scénario trouve écho dans les données de juin de Statistique Canada. L'Agence fédérale a fait ressortir que « la vigueur récente de l'économie s'est traduite par une augmentation du rythme de croissance de l'emploi. Au cours des quatre derniers mois, le taux d'emploi a fait un bond de 0,6 % pour atteindre 58,9 % alors que l'emploi s'est accru plus rapidement que la population en âge de travailler (1,5 % contre 0,5 %). »

LE CHÔMAGE AU CANADA

Voici le taux de chômage moyen observé en avril, mai et juin dans différentes villes canadiennes, en pourcentage (valeurs désaisonnalisées).

Saint-Jean (TN)	14,4
Halifax	9,5
Saint-Jean (NB)	12,9
Chicoutimi-Jonquière	12,6
Québec	10,3
Trois-Rivières	14,4
Sherbrooke	11,3
Montréal	11,4
Ottawa-Hull	9,3
Toronto	8,0
Hamilton	6,5
Winnipeg	7,5
Régina	6,0
Calgary	6,2
Edmonton	6,8
Vancouver	9,0

Voici l'évolution du taux de chômage au Canada, présenté en pourcentage (valeurs désaisonnalisées).



Source: Statistique Canada

mouvement d'anglicisation des établissements de santé. M. Bouchard avait promis d'agir mais rien n'a été fait.

Le problème est celui de la collision de deux lois. L'article 15 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux assure aux personnes d'expression anglaise le droit de recevoir en langue anglaise des services de santé et des services sociaux. L'article 46 de la Charte de la langue française interdit à un employeur d'exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance de cette autre langue.

Lors du conseil national d'avril dernier, les péquistes de l'Estrie sont revenus à la charge et ont soumis de nouvelles résolutions. Mais les sbires du bunker les ont convaincus de les retirer. Ce n'est que partie remise. Janine Boucher et Rodrigue Larose estiment que cette situation est devenue intolérable en ce qu'elle constitue de la discrimination à rebours aux dépens des francophones, en plus d'institutionnaliser le bilinguisme. Ils ont d'ailleurs porté plainte auprès de la Commission des droits de la personne et du Protecteur du citoyen. L'Estrie compte 9 % d'anglophones dont seulement le tiers sont unilingues. En cela, il leur apparaît donc abusif de tout bilinguisme.

Quoi qu'il en soit, ils préparent la défense de leur cause en vue du conseil national de septembre ou de novembre.

MARLEAU Molière se tirait mieux que Lessing de ces grandes embrassades

SUITE DE LA PAGE 1

sont pas juifs, que les chrétiens ne sont pas chrétiens et que les musulmans ne sont pas musulmans. Seuls les hommes restent des hommes.

Autant le metteur en scène n'a pas hésité à redessiner l'espace, grâce au décor de Michel Goulet, à adorer et à le texte de Lessing avec humilité et retenue, respectueux de chaque phrase de cette parfois lourde dialectique luthérienne.

Denis Marleau maîtrise parfaitement ce lieu écrasant qui a résisté à plus d'un. Contrairement aux spectacles de l'an dernier, qui éloignaient les comédiens des gradins, il a choisi de faire porter l'action au plus près du public. Il a réussi un tour de force: créer de l'intimité dans un lieu au-dessus duquel passe un avion à toutes les demi-heures. Chaque détail y contribue, des éclairages de Guy Simard aux chuchotements de Sami Frey.

Denis Marleau impose aussi un rythme en forme d'adagio à ce long manifeste du XVIII^e siècle allemand. Il a choisi

de faire dire le texte comme une partition musicale pour bien détacher les mots, puisque les vrais héros de cette fable sont finalement les idées — les comédiens d'ailleurs regardant toujours la salle.

Sami Frey (Nathan) se prête à merveille à cet exercice, parlant chaque fois comme un homme fatigué; d'une voix incantatoire, il psalmodie, cherche ses mots presque. Il est le seul à accepter de se livrer au jeu de la vérité. Et, comble d'étonnement, il parvient à faire rire (en battant des ailes pour imiter un ange!). On pourra maintenant difficilement imaginer un Nathan autrement qu'avec cette longueur mêlée de grâce, une lueur de jeunesse dans les yeux.

Aurélien Recoing (Saladin) lui donne la réplique magnifiquement. La scène où Saladin demande à Nathan de lui expliquer quelle religion monothéiste est la meilleure atteint un sommet d'intensité. Recoing campe un musulman nerveux, erratique, torturé, qui tranche avec le juif toujours en décalage avec lui-même. Sans lui, le jeu sombrerait dans l'enchaînement. L'étonnante Anne Callière incarne de son côté une Renai (la fille de Nathan) évanescence et mystique qui ré-

clame un ange comme un enfant demande ses jouets.

Reste que ce drame classique est une figure imposée avec son unité de temps, de lieu et d'action. De cela, Denis Marleau n'a pas cherché à s'échapper. Après trois heures de développement, le dénouement final prend à notre époque des allures presque burlesques. En 15 minutes, chacun se retrouve le frère et la sœur de tous. Les juifs sont soudain chrétiens et tout le monde est tout à coup musulman. On avait compris. Molière se tirait mieux que Lessing de ces grandes embrassades. Marleau a choisi de ne pas toucher à cette structure qui a vieilli au point de faire rire la salle à des moments où Lessing ne l'avait pas prévu.

Pari tenu, donc! Mais, attendait-on une lecture aussi respectueuse de la part d'un metteur en scène débonnaire qui a tâté de toutes les déconstructions et dont la seule constante semble être le rejet du réalisme psychologique? Le Festival d'Avignon n'avait-il pas choisi un Québécois justement pour déposséder l'œuvre de Lessing? Marleau le caméléon aime dire qu'il est toujours là où on ne l'attend pas, même si, cette fois, c'est du côté de la sagesse.